

Bretagne, Ille-et-Vilaine, Saint-Grégoire

Voie d'accès ZAC du Bout du Monde

sous la direction de

Audrey Le Merrer



Inrap Grand Ouest
Mars 2019

Bretagne, Ille-et-Vilaine, Saint-Grégoire

Voie d'accès ZAC du Bout du Monde

sous la direction de

Audrey Le Merrer

par

Audrey Le Merrer

avec la collaboration de

**Emmanuelle Ah Thon
Paul-André Besombes
Laurent Juhel
Françoise Labaune-Jean**

Inrap Grand Ouest

37 rue du Bignon, CS 67737, 35577 Cesson-Sévigné

Tél. 02 23 36 00 40

Mars 2019

Sommaire

Données administratives, techniques et scientifiques

9	Fiche signalétique
10	Mots-clefs des thesaurus
11	Intervenants
12	Notice scientifique
	État du site
13	Localisation de l'opération
14	Implantation cadastrale
15	Arrêté de prescription
20	Arrêté de désignation
21	Projet scientifique

Résultats

27	I.	Présentation générale
27	I.1	Contexte d'intervention
28	I.2	Cadre géographique et géologique
30	I.3	Contexte archéologique
30	I.4	Méthodologie et moyens mis en œuvre
30	I.4.1	Le mode opératoire
31	I.4.2	Enregistrement des données
31	I.4.3	Le travail de post-fouille
33	II.	Présentation des résultats
33	II.1	L'occupation moderne à contemporaine
34	II.2	Un fossé de La Tène finale ?
34	II.3	L'occupation antique
34	II.3.1	La mare
96	II.3.2	Le réseau fossoyé et les structures associées
41	III.	Conclusion
43	IV.	Bibliographie

Études et inventaires

47	I. Le mobilier céramique
53	II. Étude de la monnaie
55	III. Inventaire autre mobilier
56	IV. Inventaire des tranchées et des faits
57	V. Inventaire des minutes
58	VI. Liste des figures



**I. Données
administratives,
techniques
et scientifiques**



Conditions d'utilisation des documents

Les rapports d'opération archéologique (diagnostic, fouille, document final de synthèse, sondage, sauvetage...) sont des documents administratifs communicables au public, en application de la loi n° 78-753 du 17 juillet 1978 modifiée et portant diverses mesures d'amélioration des relations entre l'administration et le public. L'accès à ces documents administratifs s'exerce auprès des administrations qui les ont élaborés ou qui les détiennent, au choix du demandeur et dans la limite de leurs conditions d'accueil. La mise en ligne des rapports **par le SRA Bretagne** a pour objectif de faciliter cette consultation.

La consultation et l'utilisation de ces rapports s'effectuent dans le respect des dispositions du code de la propriété intellectuelle relatives aux droits des auteurs. Notamment en application de l'article L.122-5 du code de la propriété intellectuelle, cela implique que :

- 1) les prises de notes et les copies ou autres formes de reproduction sont autorisées dans la mesure où elles sont strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective;
- 2) toute reproduction du texte, accompagnée ou non de photographies, cartes ou schémas, n'est possible que dans le cadre de courtes citations qui doivent être justifiées, par exemple par le caractère scientifique de l'œuvre à laquelle elles sont incorporées, et sous réserve de l'indication claire du nom de l'auteur et de la source (références exactes et complètes de l'auteur, de son organisme d'appartenance et du rapport);
- 3) la représentation ou la reproduction d'extraits est possible à des fins exclusives d'illustration dans le cadre de l'enseignement et de la recherche, dès lors que le public auquel elle est destinée est majoritairement composé d'élèves, d'étudiants, d'enseignants ou de chercheurs directement concernés, et que son utilisation ne donne lieu à aucune exploitation commerciale.

Le non-respect de ces règles constitue le délit de contrefaçon prévu et sanctionné par les articles L.335-2, L.335-3 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

Renseignement :

DRAC Bretagne : <http://www.culture.gouv.fr/Regions/Drac-Bretagne>

Service Régional de l'Archéologie - Centre de documentation archéologique

Campus universitaire de Beaulieu - Avenue Charles Foulon - 35700 Rennes

Fiche signalétique

Localisation

Région
Bretagne

Département
Ille-et-Vilaine (35)

Commune
Saint-Grégoire

Adresse ou lieu-dit
Voie d'accès ZAC du Bout du
Monde et bassins de rétention

Codes

code INSEE
35278

Numéro de dossier Patriarche
—

Numéro de l'entité archéologique
—

Coordonnées géographiques et altimétriques selon le système national de référence

x : 353284
y : 6793851
z : 30,80 m NGF

Références cadastrales

Commune
Saint-Grégoire

Année
—

section(s)
BE et BD

parcelle(s)
0070, 0071, 0175, 0026

Propriétaires du terrain

Commune de Saint-Grégoire,
Le Dieu Armelle, Tardif Marie-
Agnès, Le Dieu Bernard,
Groupe Launay,
Texier Jean-Yves

Références de l'opération

Numéros des arrêtés de prescription
2018-313

Numéros des opérations
D125793

Numéros d'arrêté de désignation
du responsable
2018-330

Maître d'ouvrage des travaux d'aménagement

Commune de Saint-Grégoire

Nature de l'aménagement

Construction d'une voie d'accès,
d'un pont et de bassins de
rétention d'eau pluviale

Opérateur d'archéologie

Inrap Grand Ouest

Responsable scientifique de l'opération

Audrey Le Merrer, INRAP

Organisme de rattachement

Inrap Grand Ouest
37, rue du Bignon
CS 67737
35 577 Cesson-Sévigné

Dates d'intervention sur le terrain

Du 05/11/2018 au 12/11/2018

Surface prescrite

34864 m²

Surface ouverte

3634,56 m²

Ratio : 9,59 %

Niveau d'apparition des vestiges

Entre 0,30 et 0,50 m

Mots-clefs des thesaurus

Chronologie

- Paléolithique**
- Inférieur
 - Moyen
 - Supérieur
 - Mésolithique et Epipaléolithique
- Néolithique**
- Ancien
 - Moyen
 - Récent
 - Chalcolithique
- Protohistoire**
- Âge du Bronze**
 - Ancien
 - Moyen
 - Récent
 - Âge du Fer**
 - Hallstatt (1^{er} âge du Fer)
 - La Tène (2nd âge du Fer)
- Antiquité romaine (gallo-romain)**
- République romaine
 - Empire romain
 - Haut-Empire (jusqu'en 284)
 - Bas-Empire (de 285 à 476)
- Époque médiévale**
- haut Moyen Âge
 - Moyen Âge
 - bas Moyen Âge
- Temps modernes**
- Époque contemporaine**
- Ère industrielle

Sujets et thèmes

- Édifice public
- Édifice religieux
- Édifice militaire
- Bâtiment
- Structure funéraire
- Voirie
- Hydraulique
- Habitat rural
- Villa
- Bâtiment agricole
- Structure agraire
- Structure de combustion
- Puits
- Chablis/écocfact
- Tranchée de fondation
- Fossé
- Fosse
- Trou de poteau
- Fosse d'extraction
- Fosse de plantation
- Mare

Artisanat

- Argile : atelier
- Atelier métallurgique
- Artisanat
- Autre

Mobilier

- nb
- Industrie lithique
 - Industrie osseuse
 - Céramique
 - Restes végétaux
 - Faune
 - Flore
 - Objet métallique
 - Arme
 - Outil
 - Parure
 - Habillement
 - Trésor
 - Monnaie
 - Verre
 - Mosaïque
 - Peinture
 - Sculpture
 - Inscription
 - Éléments d'architecture
 - Artisanat

Études annexes

- Géologie
- Datation
- Anthropologie
- Paléontologie
- Zoologie
- Botanique
- Palynologie
- Macrorestes
- An. de céramique
- An. de métaux
- Acq. des données
- Numismatique
- Conservation
- Restauration
- Anthracologie

Intervenants

Intervenants administratifs

Prénom Nom, organisme d'appartenance	Tâches générales	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Yves Menez, SRA	Conservateur régional de l'archéologie, Chef de service	Prescription et contrôle scientifique de l'opération
Paul-André Besombes, SRA	Conservateur du patrimoine en charge du dossier	Contrôle scientifique de l'opération
Claude Le Potier, Inrap	Directeur Interrégional Grand-Ouest	Mise en place et suivi de l'opération
Arnaud Dumas, Inrap	Secrétaire général Grand-Ouest	Mise en place et suivi de l'opération
Michel Baillieu, Inrap	Directeur adjoint scientifique et technique	Mise en place et suivi de l'opération
Thomas Arnoux, Inrap	Délégué du directeur adjoint scientifique et technique	Mise en place et suivi de l'opération
Frédéric Champagne	Assistant technique	Mise en place et suivi de l'opération
Christelle Picault, Inrap	Assistante opérationnelle Bretagne	Planification des personnels
Nathalie Ruaud, Inrap	Gestionnaire des moyens du centre	Gestionnaire du matériel

Maîtrise d'ouvrage et financeur de l'opération

Prénom Nom, organisme d'appartenance	Fonction	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Commune de Saint-Grégoire		Responsable du dossier

Équipe de fouille

Prénom Nom, organisme d'appartenance	Fonction	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Audrey Le Merrer, INRAP	Responsable de recherche archéologique	Responsable scientifique pour la réalisation de l'opération
Fabrice Edin, INRAP	Technicien de recherche	Suivi du diagnostic, fouille, relevé
Bastien Simier, INRAP	Responsable de recherche archéologique	Conducteur de pelle
Laurent Juhel, INRAP	Responsable de recherche archéologique	Suivi de diagnostic
Frédéric Boumier, INRAP	Topographe	Relevés des tranchées de sondage

Équipe de post-fouille

Prénom Nom, organisme d'appartenance	Fonction	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Audrey Le Merrer, INRAP	Responsable de recherche archéologique	Rédaction, DAO
Fabrice Edin, INRAP	Technicien de recherche	Traitement du mobilier
Françoise Labaune-Jean, INRAP	Céramologue	Étude du mobilier céramique
Emmanuelle Ah Thon, INRAP	Responsable de recherche archéologique	PAO
Laurent Juhel, INRAP	Responsable de recherche archéologique	Analyse sondage profond
Delphine Barbier-Pain, INRAP	Palynologue	Test palynologique
Frédéric Boumier, INRAP	Topographe	Réalisation des plans topographiques
Paul-André Besombes, SRA	Conservateur du patrimoine	Étude de la monnaie

Notice scientifique

État du site

Le projet d'implantation d'une ZAC multi-site dans le secteur du « Bout du Monde » sur la commune de Saint-Grégoire (35), a conduit le Service régional d'archéologie de Bretagne à prescrire un diagnostic sur plus de trois hectares.

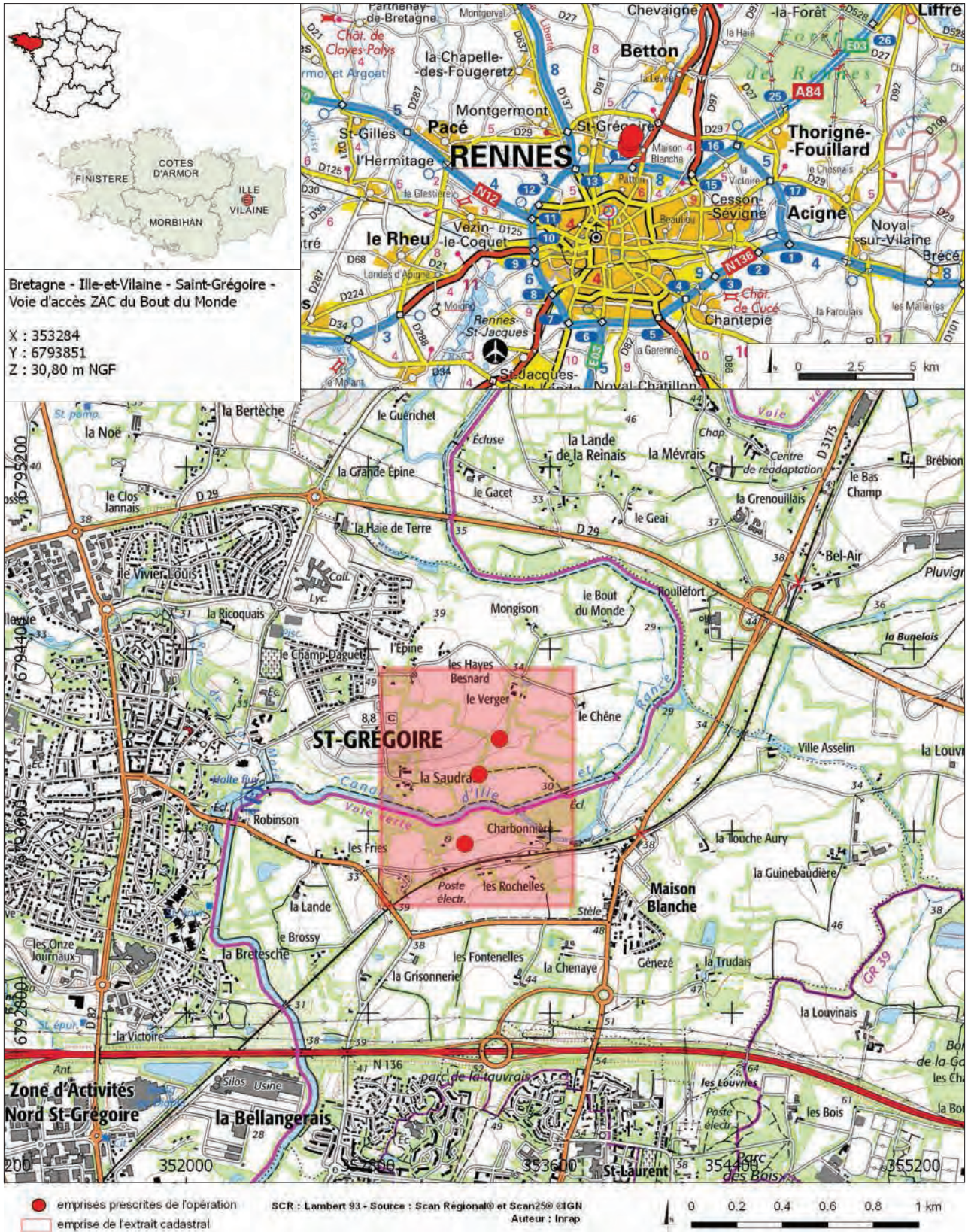
Cette prescription a été motivée par la proximité immédiate de la fouille de la ZAC du Bout du Monde, réalisée par B. Simier de septembre à novembre 2018.

Le diagnostic avait donc pour objectif de compléter les données issues de cette dernière et de permettre l'observation des abords directs du canal d'Ille-et-Rance. Le diagnostic s'est déroulé en parallèle de la fouille, du 05 au 12 novembre 2018.

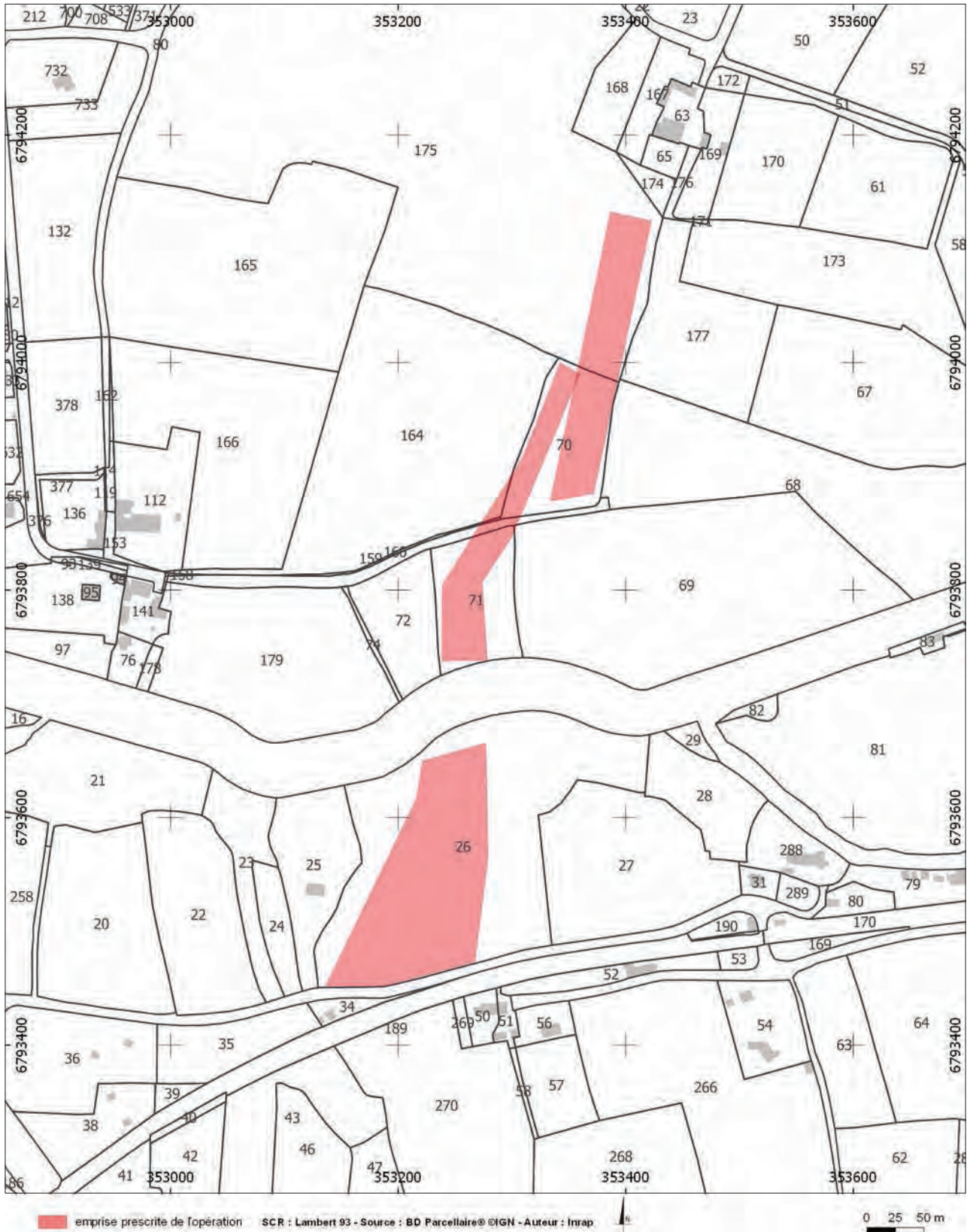
Sur les quatre parcelles diagnostiquées, seules deux d'entre elles se sont révélées positives par la présence de vestiges archéologiques. Hormis un fossé datant probablement de la Protohistoire, il s'agit principalement d'un réseau fossoyé et d'une « mare » en lien avec l'occupation antique mise au jour sur la fouille. Les autres structures découvertes, fossés et caves à pommier, correspondent à un aménagement du territoire bien plus récent. La réalisation de tranchées profondes dans la parcelle BE 71 (située à proximité immédiate du canal actuel) n'a pas permis la mise au jour de vestiges supposés plus anciens, type paléo-chenaux.

À l'issue du diagnostic, la totalité des tranchées et des vignettes ont été rebouchées conformément à la convention.

Localisation de l'opération



Implantation cadastrale



Arrêté de prescription



Direction régionale
des affaires culturelles

Arrêté n° 2018-313 du 5 octobre 2018

Service régional de
l'archéologie

ARRETE n° 2018-313 portant prescription de diagnostic archéologique

**Le Préfet de la région de Bretagne
Préfet d'Ille-et-Vilaine**

VU le code du patrimoine, notamment son livre V ;

VU l'arrêté du 16 septembre 2004 portant définition des normes d'identification, d'inventaire, de classement et de conditionnement de la documentation scientifique et du mobilier issu des diagnostics et des fouilles archéologiques ;

VU l'arrêté du 27 septembre 2004 portant définition des normes de contenu et de présentation des rapports d'opérations archéologiques ;

VU l'arrêté préfectoral n° 2016 S.G.A.R./DRAC/DSG en date du 17 octobre 2016 portant délégation de signature à M. Michel ROUSSEL, Directeur régional des affaires culturelles de Bretagne ;

VU l'arrêté préfectoral n° 2016 S.G.A.R./DRAC/DSG du 2 novembre 2016 portant subdélégation de signature ;

VU la saisine par courrier en date du 28 septembre 2018 de la commune de Saint-Grégoire, représentée par son Maire, Monsieur Pierre BRETEAU, Hôtel de Ville – BP 96232 – 35762 Saint-Grégoire Cedex, relatif au projet de création de la voie d'accès à la ZAC du Bout du Monde et à la réalisation de bassins de rétention, sur un terrain situé à Saint-Grégoire (35), ZAC du Bout du Monde, reçue le 03 octobre 2018 par la Direction régionale des affaires culturelles de Bretagne, Service régional de l'archéologie ;

CONSIDERANT que, en raison de leur localisation, notamment aux abords d'un établissement rural antique, les travaux envisagés sont susceptibles d'affecter des éléments du patrimoine archéologique ;

CONSIDERANT qu'il est nécessaire de mettre en évidence et de caractériser la nature, l'étendue et le degré de conservation des vestiges archéologiques éventuellement présents afin de déterminer le type de mesures dont ils doivent faire l'objet ;

ARRÊTE

Article 1^{er} : un diagnostic archéologique sera réalisé sur le terrain faisant l'objet des aménagements, ouvrage ou travaux susvisés, sis en :

Région : Bretagne

Département : Ille-et-Vilaine

Commune : SAINT-GRÉGOIRE

Lieu-dit : Voie d'accès à la ZAC du Bout du Monde

Cadastre : section : BE parcelles : 0070, 0071, 0175
section : BD parcelle : 0026

L'emprise soumise au diagnostic, d'une superficie de 19 200 m² environ, est figurée sur le document annexé au présent arrêté.

Le diagnostic archéologique comprend, outre une phase d'exploration du terrain, une phase d'étude qui s'achève par la remise du rapport sur les résultats obtenus.

Article 2 : Le diagnostic sera réalisé sous la maîtrise d'ouvrage de l'opérateur d'archéologie préventive retenu. Les conditions de sa réalisation seront fixées contractuellement en application des articles R. 523-30 à R. 523-38 du Code du patrimoine susvisé.

Il sera exécuté conformément au projet d'opération élaboré par cet opérateur sur la base des prescriptions annexées au présent arrêté.

Article 3 : Le mobilier archéologique recueilli au cours de l'opération de diagnostic est conservé par l'opérateur d'archéologie préventive retenu le temps nécessaire à son étude qui, en tout état de cause, ne peut excéder cinq ans à compter de la date de fin de la phase terrain du diagnostic.

Article 4 : Le Directeur régional des affaires culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié à la commune de Saint-Grégoire et à l'Institut national de recherches archéologiques préventives.

Fait à Rennes, le 5 octobre 2018

Pour le Préfet de région,
et par subdélégation,
l'adjoint du Conservateur régional de l'archéologie



Olivier KAYSER

Destinataires :

Commune de Saint-Grégoire
dossier suivi par Mmes Frédérique POURCHET et Audrey THEPAULT
INRAP



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PRÉFET DE LA RÉGION BRETAGNE

**Cahier des charges
annexé à l'arrêté n° 2018-313
portant prescription de diagnostic archéologique**

**Le Préfet de la région Bretagne
Préfet d'Ille-et-Vilaine**

région :	Bretagne		
département :	Ille-et-Vilaine		
commune :	SAINT-GRÉGOIRE		
lieu-dit :	Voie d'accès à la ZAC du Bout du Monde et bassins de rétention.		
cadastre :	section : BE	parcelles : 0070, 0071, 0175	
	section : BD	parcelle 0026	
propriétaires :			
	BE 0070 : Commune de Saint-Grégoire		
	BE 0071 : Le Dieu Armelle, Tardif Marie-Agnès, Le Dieu Bernard.		
	BE 0175 : Groupe Launay		
	BD 0026 : Texier Jean-Yves		
pétitionnaire :	Commune de Saint-Grégoire		

Emprise du diagnostic archéologique : 19 200 m²

Objectifs :

Ce diagnostic doit permettre de compléter les données issues de la fouille de la ZAC du Bout du Monde. Ces dernières permettront d'orienter l'implantation des tranchées de diagnostic qui pourront prendre la forme de grandes fenêtres de décapage. L'idéal serait que ce diagnostic soit réalisé dans la continuité de la fouille.

Principes méthodologiques :

D'une manière générale, il conviendra de mettre en évidence, de dater et de caractériser l'ensemble des vestiges conservés dans l'emprise du projet d'aménagement. Le rapport de diagnostic devra donc s'attacher à apporter tous les éléments (descriptions précises, diagrammes, plans, planches de mobilier, photographies...) permettant d'apprécier la nature et l'intérêt des vestiges.

Le rapport de diagnostic comportera une version en format pdf destinée à un versement dans la bibliothèque numérique de la D.R.A.C. Bretagne et consultable en ligne, ainsi qu'un plan d'emprise de l'opération de diagnostic figurant les zones ouvertes (sondages, fenêtres, zones éventuellement décapées) et les structures mises au jour, en format shape.

Fait à Rennes, le 5 octobre 2018

Pour le Préfet de région,
et par subdélégation,
l'adjoint du Conservateur régional de l'archéologie



Olivier KAYSER

Arrêté de désignation



PRÉFET DE LA RÉGION BRETAGNE

COURRIER REÇU LE
19 OCT. 2018
INRAP GO

Direction régionale
des affaires culturelles

Arrêté n° 2018-330 du 15 octobre 2018

Service régional de l'archéologie

Arrêté n° 2018-330 portant désignation du responsable scientifique de l'opération d'archéologie préventive prescrite par arrêté n° 2018-313

Le Préfet de la région Bretagne
Préfet d'Ille-et-Vilaine

VU le code du patrimoine, notamment son livre V - articles R 522-1 et R 523-22 ;

VU l'arrêté préfectoral n° 2016 S.G.A.R./DRAC/DSG en date du 17 octobre 2016 portant délégation de signature à M. Michel ROUSSEL, directeur régional des affaires culturelles de Bretagne ;

VU l'arrêté préfectoral n° 2016 S.G.A.R./DRAC/DSG du 2 novembre 2016 portant subdélégation de signature ;

VU l'arrêté n° 2018-313 du 5 octobre 2018 portant prescription d'un diagnostic archéologique à réaliser à SAINT-GRÉGOIRE, voie d'accès à la ZAC du Bout du Monde (35) ;

CONSIDÉRANT que le responsable d'opération n'a pas été désigné par l'arrêté susvisé ;

ARRÊTE

Article 1^{er} : Mme Audrey LE MERRER (Institut national de recherches archéologiques préventives) est désignée responsable scientifique du diagnostic prescrit par l'arrêté n° 2018-313.

Article 2 : Le Directeur régional des affaires culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié à Mme Audrey LE MERRER.

Fait à Rennes, le 15 octobre 2018

Pour le Préfet de la région Bretagne,
et par subdélégation,
l'adjoint du Conservateur régional de l'archéologie


Olivier KAYSER

Destinataire :
Mme Audrey LE MERRER

Copie :
Inrap
Commune de Saint-Grégoire

Projet scientifique

Le Directeur-adjoint scientifique et technique



Réf : MB/TA/2018/2456

Affaire suivie par :
Michel-Alain Baillieu
Directeur-adjoint scientifique et technique

Tél. : 02 23 36 00 40
Fax : 02 23 36 00 50
Mail : michel-alain.baillieu@inrap.fr

LRAR n°

Objet : projet de diagnostic de l'opération dénommée
« SAINT GREGOIRE (35), VOIE D'ACCES A LA ZAC DU
BOUT DU MONDE »

Opération : D125793 – Arrêté n° 2018-313

Monsieur le préfet de la région Bretagne
Direction régionale des affaires culturelles
Service régional de l'archéologie
A l'attention du Conservateur régional de
l'Archéologie
Avenue du Professeur Charles Foulon
35700 Rennes

Cesson-Sevigné, le 12/10/18

Conformément à l'article R. 523-30 du code du patrimoine, je vous transmets en recommandé avec demande d' accusé de réception le projet de diagnostic rédigé par l'Institut national de recherches archéologiques préventives, indiquant les modalités de la mise en œuvre de votre prescription notifiée le 12 octobre 2018 portant sur le diagnostic dénommé « SAINT GREGOIRE (35), VOIE D'ACCES A LA ZAC DU BOUT DU MONDE » sur la commune de Saint-Grégoire dont la réalisation a été attribuée à l'Inrap selon notification du 12 octobre 2018.

Mes services (Monsieur Michel-Alain Baillieu tél 02 23 36 00 40) sont à votre disposition pour tous renseignements complémentaires dont vous pourriez avoir besoin pour étudier ce dossier.

Michel BAILLIEU

Pa

P.J. : projet de diagnostic

Direction interrégionale
Grand Ouest
37 rue du Bignon CS 67737
35577 Cesson-Sévigné cedex
tél. +33 (0)2 23 36 00 40
fax +33 (0)2 23 36 00 50
www.inrap.fr



Diagnostic archéologique D125793

SAINT GREGOIRE (35), VOIE D'ACCES A LA ZAC DU BOUT DU MONDE

Projet scientifique d'intervention

1.- Identification administrative de l'opération

Région	Bretagne	Département	Ille-et-Vilaine		
Commune	Saint-Grégoire				
Lieu-dit	LIEU-DIT NON RENSEIGNE				
Cadastre	Saint-Grégoire : Section BE, Parcelles 0070,0071,0175 Saint-Grégoire : Section BD, Parcelles 0026				

Prescription	N° Arrêté	Réception	Surface	Attribution	Envoi projet
Initiale	2018-313	12-10-2018	19200 m ²	12/10/2018	12/10/18
Modification					

Contexte actuel	Rural	Contexte particulier	
Nature archéologique	Non stratifié		

2.- Problématique scientifique

Conformément à l'arrêté de prescription n°2018-313, l'objet du diagnostic consiste à reconnaître l'existence et l'état de conservation des vestiges archéologiques. Cette étude doit permettre de rassembler tous les éléments techniques et scientifiques permettant l'élaboration d'un éventuel projet de fouille préventive.

- **Responsable d'opération pressenti :**

Madame Audrey Le Merrer

3.- Contraintes techniques

Les contraintes techniques seront déterminées ultérieurement après contact avec l'aménageur.

4.- Méthodes et techniques envisagées

Le diagnostic consistera dans la réalisation de tranchées de sondage régulièrement réparties sur l'ensemble du projet. La surface sondée devra couvrir au moins 7% de l'emprise affectée par les travaux. Des fenêtres de décapage plus larges pourront être implantées afin d'évaluer plus finement l'état de conservation des vestiges. Un nettoyage manuel et le cas échéant, une fouille par échantillonnage seront réalisés sur les vestiges les plus significatifs du site afin de caractériser la nature et la chronologie des différentes entités archéologiques.

5.- Volume des moyens prévus

- **Tranche Ferme**

Moyens humains	Terrain	Etude	Moyens mécaniques	Ouverture	Rebouchage
Responsable Opération	4 jours	2 jours	Pelle sur chenilles	3 jours	2 jours
Technicien	3 jours		Transfert	2	

- **Tranche Provisionnelle**

Moyens humains	Terrain	Etude	Moyens mécaniques	Ouverture	Rebouchage
Responsable Opération	3 jours	5 jours	Pelle sur chenilles	3 jours	2 jours
Technicien	6 jours	2 jours	Transfert	1	
Dessinateur		5 jours			
Spécialiste (Céramique et lithique)		6 jours			
Spécialiste (géomorphologie)	3 jours	3 jours			
Topographe	2 jours	1 jour			

6.- Durée de réalisation et calendrier prévisionnel

Terrain	Etude	Calendrier prévu pour la phase terrain
6 jours	7 jours	Novembre 2018

7.- Observations complémentaires

Le Directeur-adjoint Scientifique et Technique

Nom du DAST
Michel-Alain Baillieu 

II. Résultats

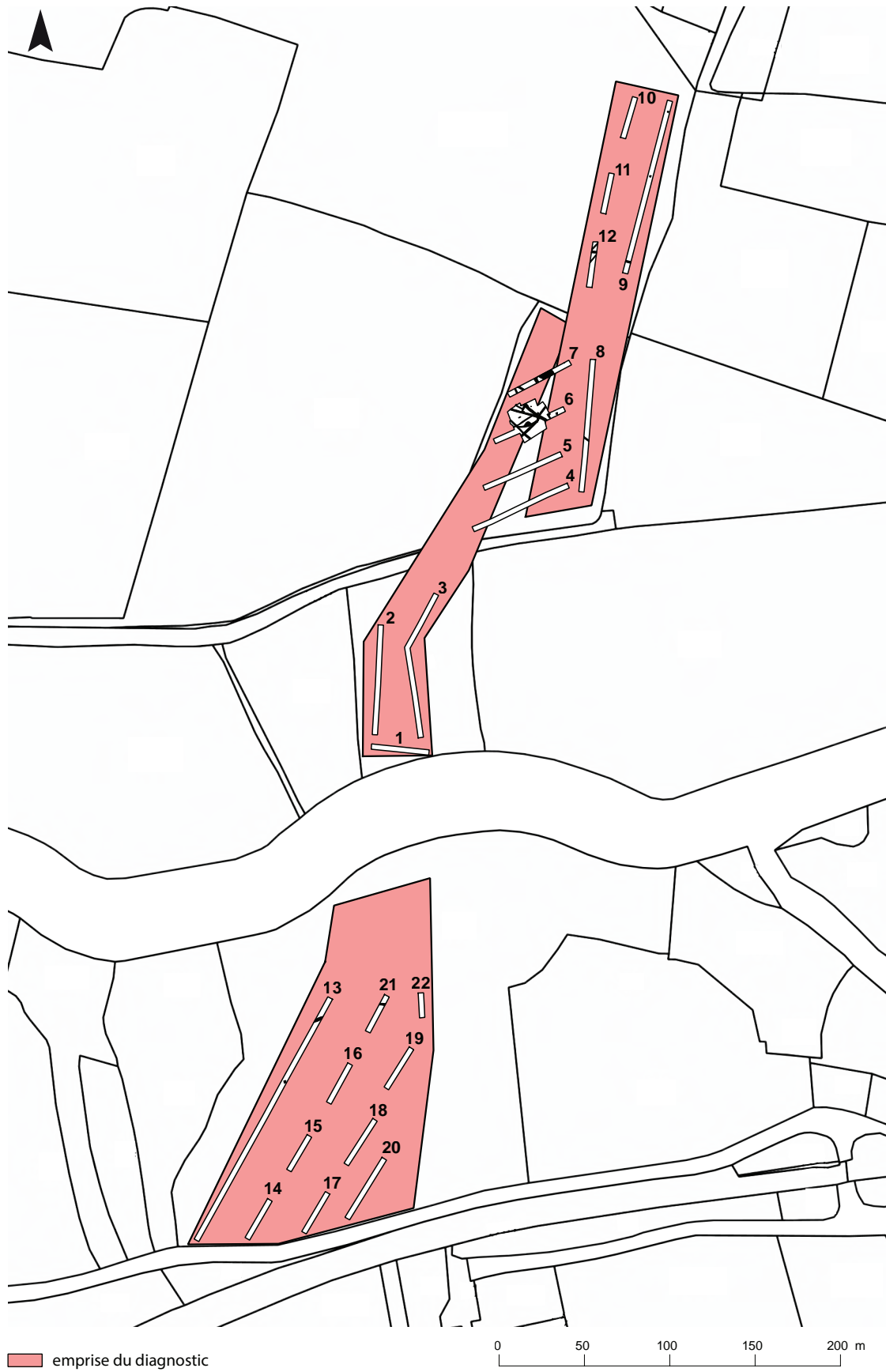


Fig. 1 Plan général du diagnostic. © Frédéric Boumier, Audrey Le Merrer

I. Présentation générale

I.1 Contexte d'intervention

Le projet de réalisation d'une voie d'accès à la future ZAC du Bout du Monde, ainsi que la création de bassins de rétention, par la commune de Saint-Grégoire (35) a incité le Service Régional d'Archéologie de Bretagne à prescrire ce diagnostic archéologique.

L'objectif de ce dernier, motivé par l'existence à proximité immédiate, d'un établissement rural antique (fouillé en parallèle), était de déterminer la présence ou non de vestiges archéologiques, leur étendue et leur état de conservation (Fig. 2).

Pour ce faire, des sondages mécaniques (tranchées et/ou vignettes) ont été entrepris sur l'emprise, d'un peu plus de trois hectares, des futurs aménagements dans le courant du mois de novembre 2018 (Fig. 1).

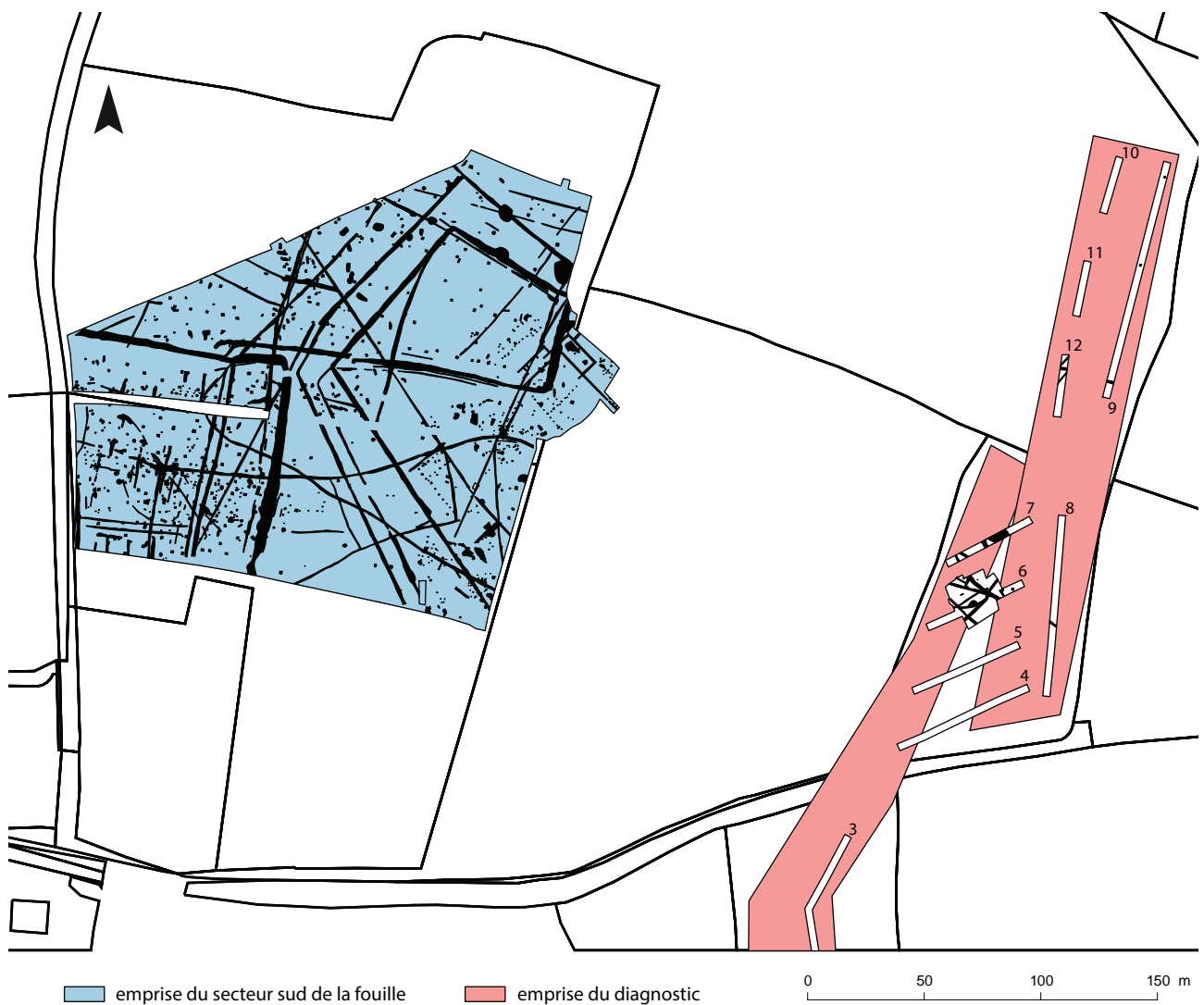


Fig. 2 Plan du diagnostic (zone antique) et du secteur sud de la fouille de la ZAC du Bout du Monde. © Frédéric Boumier, Audrey Le Merrer

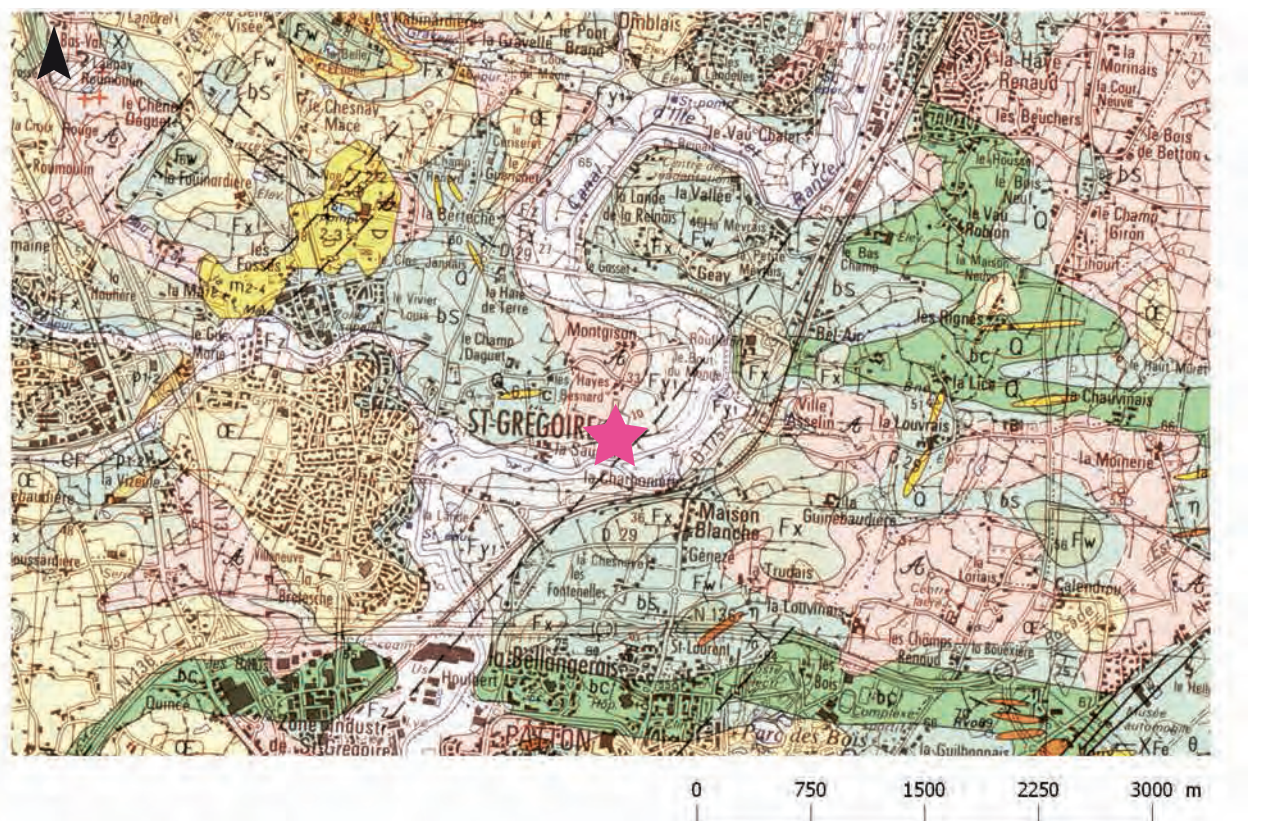
I.2 Cadre géographique et géologique

Situé sur la commune de Saint-Grégoire (35), localité de la périphérie du nord de Rennes, et à moins de deux kilomètres du centre-bourg, ce diagnostic a impacté quatre parcelles se développant à la fois au nord et au sud du canal d'Ille-et-Rance (Fig. 1).

La topographie montre une légère pente vers l'est et plus généralement vers le canal d'Ille-et-Rance. Les points les plus hauts de cette emprise sont aux alentours de + 34 m NGF au nord, et + 32 m NGF au sud. Les points les plus bas sont au plus près du canal et se situent entre + 27 et + 29 m NGF.

À noter la présence d'un apport considérable de remblai récent dans la partie nord de la parcelle située au sud du canal. Cet apport a fortement modelé le paysage actuel et, de surcroît, a effacé la topographie originelle.

En ce qui concerne le sous-sol, la carte géologique de Rennes met en évidence un substrat principalement composé d'alluvions datant du quaternaire (Fig. 3).



- Colluvions associées aux alluvions Fz
 - Alluvions récentes holocènes
 - Limons loessiques périglaciaires
 - Alluvions rouges émiennes de 4 à 12 m au dessus de l'étiage sur sables fossilifères
 - Alluvions rouges (Holsteinien?) de 10 à 25 m au dessus de l'étiage
 - Alluvions rouges périglaciaires, du Pléistocène moyen
 - Altérites
 - Sables fossilifères, sables azoïques rouges
 - Faluns et calcaires à Lithothamnium des bassins de Chartres-de-Bretagne et Saint-Grégoire (Burdigalien inférieur à Serravallien supérieur)
 - Quartz
 - Microdiorites à microtonalites porphyriques à biotite
 - Alternances silto-gréseuses jaune verdâtre, tendres
 - Alternances silto-wackeuses dures
 - hydro
- ★ Localisation du diagnostic archéologique

Fig. 3 Localisation du diagnostic sur la carte géologique au 1/50000e (BRGM). © Audrey Le Merrer

Afin d'appréhender plus précisément la constitution de ce sous-sol et d'y relever de possibles traces de vestiges anciens, plusieurs tranchées ont pu être réalisées dans la zone basse accueillant le canal. Laurent Juhel, archéologue à l'Inrap et spécialiste des périodes anciennes dans la région, a étudié ces sondages profonds :

Les tranchées 02 et 03 ont été implantées perpendiculairement au talweg afin d'observer le profil stratigraphique et le pendage des formations superficielles. La rencontre d'une formation alluviale nous a incité à réaliser un sondage profond pour tenter de préciser la nature de ces niveaux et vérifier la présence éventuelle d'indices d'occupation.

Ce sondage réalisé dans la tranchée 02 met ainsi en évidence la séquence suivante, depuis la surface actuelle :

- 0-60 cm : limon argileux gris-beige, traces d'hydromorphie.
- 60-100 cm : niveau argilo-graveleux gris/orange, forte oxydation.
- 100-105 cm : quelques plaquages sablo-graveleux de couleur brunâtre.
- 105-250 cm : grave alluviale stratifiée, important battement de nappe.
- 250 cm : substrat schisteux.

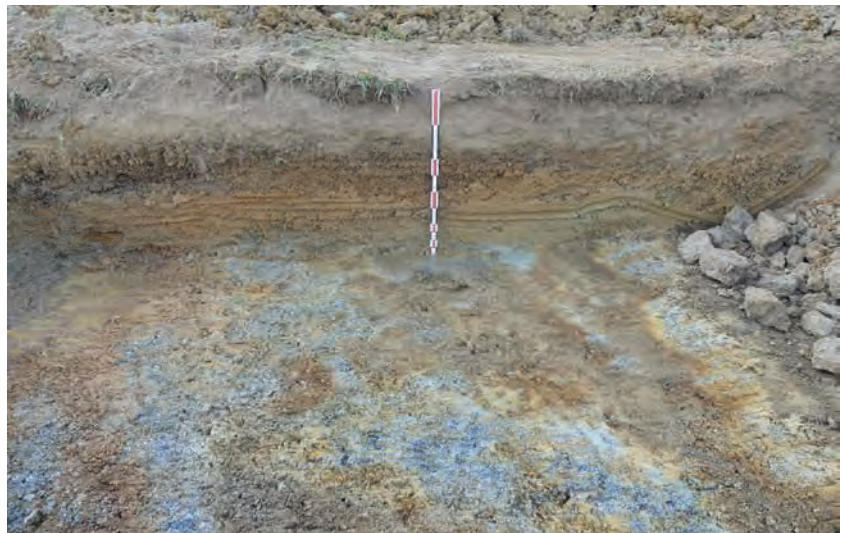
Pour des raisons de sécurité évidentes (effondrement des parois), la coupe du sondage profond n'a pas été relevée mais seulement photographiée (Fig. 4).

La question de la datation de cette grave alluviale reste soumise à conjectures, cependant cette formation semble ancienne (Weichsélien ?) et pourrait correspondre à des dynamiques fluviales en contexte glaciaire, tapissant le fond de vallée.

Fig. 4 Photographie de la coupe du sondage profond réalisé dans la tranchée 2.
© Audrey Le Merrer



Fig. 5 Photographie des placages sablo-graveleux apparus au sommet de la grave.
© Audrey Le Merrer



Au sommet de la grave, quelques placages sablo-graveleux ont été observés vers -1 m sous la surface actuelle (Fig. 5). Une attention particulière a été portée lors du décapage de ces lambeaux de niveau sableux, à la recherche de mobilier lithique. En effet, de tels contextes locaux ont déjà pu livrer du mobilier épipaléolithique ou mésolithique. Néanmoins, aucun artefact n'a pu être collecté.

Quoi qu'il en soit, ces petits placages sableux évoquent la poursuite d'une dynamique fluviale incisant ponctuellement le sommet de la grave précédemment décrite. Il semble cohérent de rapporter cet épisode au Tardiglaciaire ou au début de l'Holocène.

La couverture supérieure de cet ensemble est constituée par des limons argileux dont la nature évoque sans ambiguïté des colluvions holocènes voire historiques, tapissant le fond de vallée.

On notera qu'aucun mobilier n'a été mis en évidence lors du décapage de ces horizons.

I.3 Contexte archéologique

Saint-Grégoire est une commune aux fondements anciens. En effet, comme nous le signale la carte archéologique, les origines de son église sont romanes. Les mentions de P. Banéat du début du XX^e siècle sur l'emploi supposé de matériaux antiques restent à prouver (Banéat, 1994). L'examen visuel des façades extérieures, réalisé courant du mois de novembre 2018, met effectivement en évidence des baies de type romanes, cependant rien ne laisse penser que les terres cuites observées ne soient pas également médiévales.

Recentrée autour de la zone du diagnostic, la carte archéologique révèle un nombre relativement important de découvertes. Les plus anciennes font mention au sud-ouest, d'une possible motte à laquelle aurait succédé un manoir remplacé aujourd'hui par une maison moderne, et sur la commune de Betton au nord, une basse-cour de motte castrale a été identifiée (Fig. 6).

Le diagnostic archéologique mené par Didier Cahu en 2016 est venu compléter cette liste et a permis la réalisation d'une fouille par Bastien Simier en parallèle de ce diagnostic (Cahu, 2017). Les premières constatations sur le terrain ont confirmé la présence d'indices pour la période néolithique (fosse dite en « y » ou *Schlitzgruben* et mobilier lithique). Des réseaux fossoyés semblent se rapporter à la période protohistorique ; ce qui est également le cas pour l'époque médiévale, à laquelle peuvent être rattachées des zones d'occupations. L'occupation principale du site est antique et caractérisée par la présence d'une *villa*, de plusieurs bâtiments sur poteaux, ainsi que d'un système fossoyé dense (Simier, Le Merrer, à paraître).

I.4 Méthodologie et moyens mis en œuvre

I.4.1 Le mode opératoire

Le diagnostic archéologique a nécessité la présence de deux archéologues pendant la période s'étalant entre le 05 et le 12 novembre 2018. Une pelle à chenilles de 25 tonnes au godet lisse de trois mètres a permis l'ouverture et la fermeture des tranchées ainsi que la réalisation de sondages profonds. Une pelle de 7,5 tonnes et son chauffeur ont également été mobilisés durant une journée afin de pratiquer les sondages dans les fossés. Enfin, un topographe est intervenu sur site afin d'effectuer le relevé des structures archéologiques, des tranchées ainsi que de l'emprise complète du diagnostic.

Vingt-deux tranchées espacées d'environ vingt mètres ont été ouvertes. Leur implantation était assujettie à la topographie du terrain ou encore à la forme parfois étroite de l'emprise à diagnostiquer. Le maillage final couvre 9,59 % de la zone prescrite soit 3634,56 m², en conformité avec la prescription.

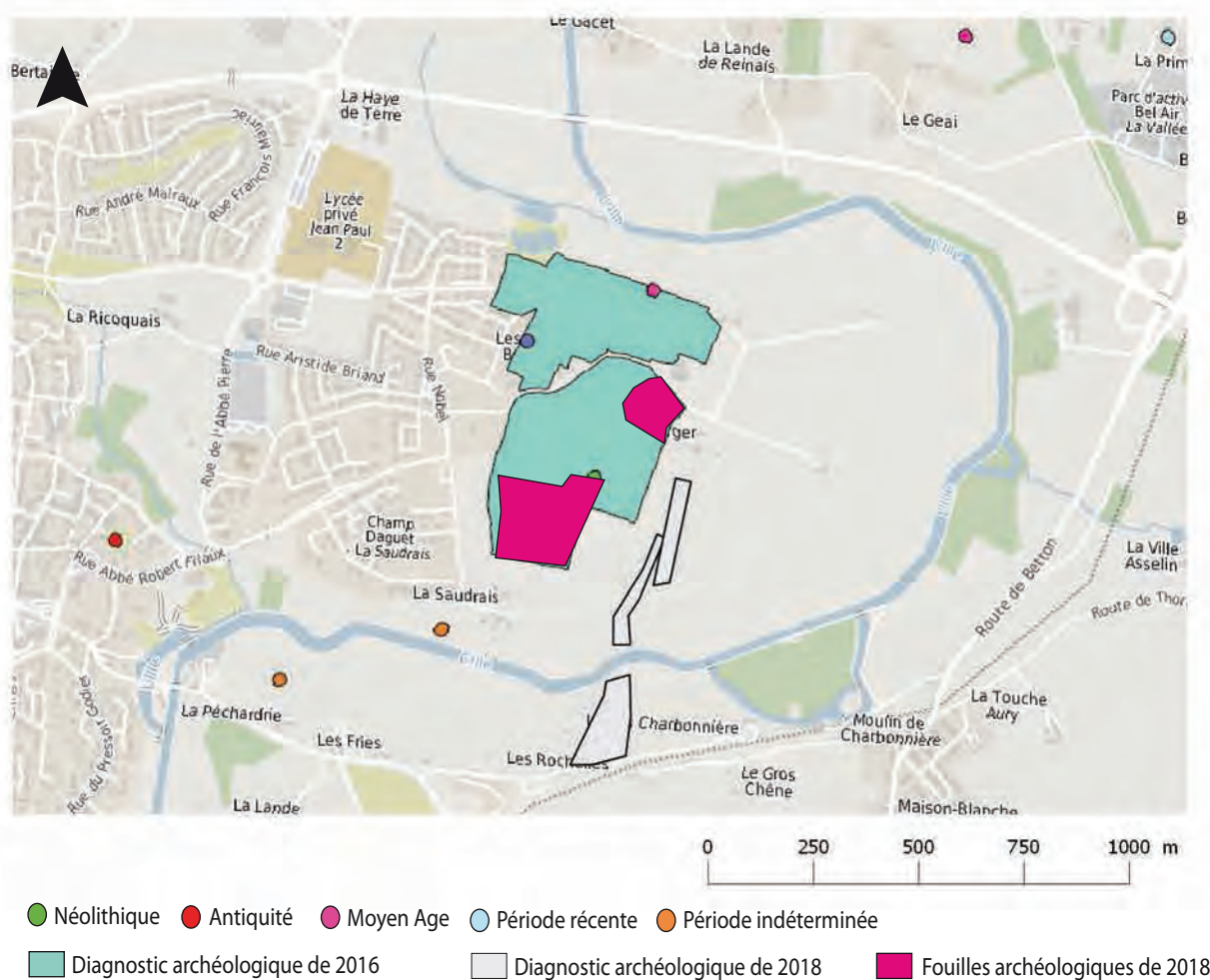


Fig. 6 L'environnement archéologique (carte archéologique, SRA Bretagne). © Audrey Le Merrer

L'ensemble de l'emprise avait été préalablement piquetée par un géomètre de la commune de Saint-Grégoire. Le diagnostic archéologique a donc été réalisé en tenant compte de ce piquetage, matérialisé sur le terrain par des piquets en bois.

Le diagnostic a consisté en un décapage par fines passes mécaniques jusqu'à l'apparition de vestiges ou du substrat. La mise au jour de concentrations de vestiges a nécessité la réalisation de fenêtres afin d'en déterminer l'étendue.

I.4.2 Enregistrement des données

Les tranchées (Tr.) ont été numérotées de 1 à n, les structures archéologiques (F.) ont également une numérotation continue par tranchée. Le numéro de structure venant s'ajouter au numéro de la tranchée, les doublons sont évités (Ex : Tr. 1 F. 12 = F. 1.12).

L'enregistrement des données a consisté en des relevés systématiques des coupes des sondages au 1/20, ainsi qu'à leur photographie. Le mobilier recueilli a été enregistré par Unité Stratigraphique (U.S.) du fait correspondant et un prélèvement palynologique a également été effectué dans la structure F. 7.4. Enfin, une couverture photographique aérienne a été réalisée par Bastien Simier.

I.4.3 Le travail de post-fouille

Le mobilier a été lavé et conditionné par Fabrice Edin. L'étude céramique a été menée par Françoise Labaune-Jean, celle de la monnaie par Paul-André Besombes et Laurent Juhel s'est chargé de celle concernant le sondage

profond.

Le mobilier, les structures et les minutes de terrain ont fait l'objet d'inventaires présentés en fin de rapport.

Le travail d'analyse, de rédaction et de DAO a été réalisé par Audrey Le Merrer. Enfin, la mise en page a été effectuée par Emmanuelle Ah Thon.

II. Présentation des résultats

II.1 L'occupation moderne et contemporaine

La superposition du plan général du diagnostic sur le cadastre napoléonien de 1819 met en évidence une perdurance du paysage parcellaire. Un seul indice souligne un remembrement de ce paysage. Il est matérialisé par un fossé présent dans les tranchées 13 et 21 (Fig. 7).

L'axe de ce fossé reprend celui d'une haie encore visible aujourd'hui dans les parcelles voisines. Son niveau aux alentours de + 28,5 m NGF dans la Tr. 13 et + 28,3 m NGF dans la Tr. 21, est apparu sous un important remblai récent de plus d'un mètre d'épaisseur.

Autre indice d'une occupation récente du territoire, on signalera la présence de quelques caves de plantation disséminées sur les parcelles. Témoignage d'anciennes plantations d'arbre, elles sont très caractéristiques. De forme carrée d'un mètre de côté en moyenne, leur comblement est composé d'un limon brun meuble et homogène. Au nombre de six, elles sont réparties dans les Tr. 6, 8, 9 et 13 ; leur niveau d'apparition, relativement haut, se fait entre + 30 et + 33 m NGF.

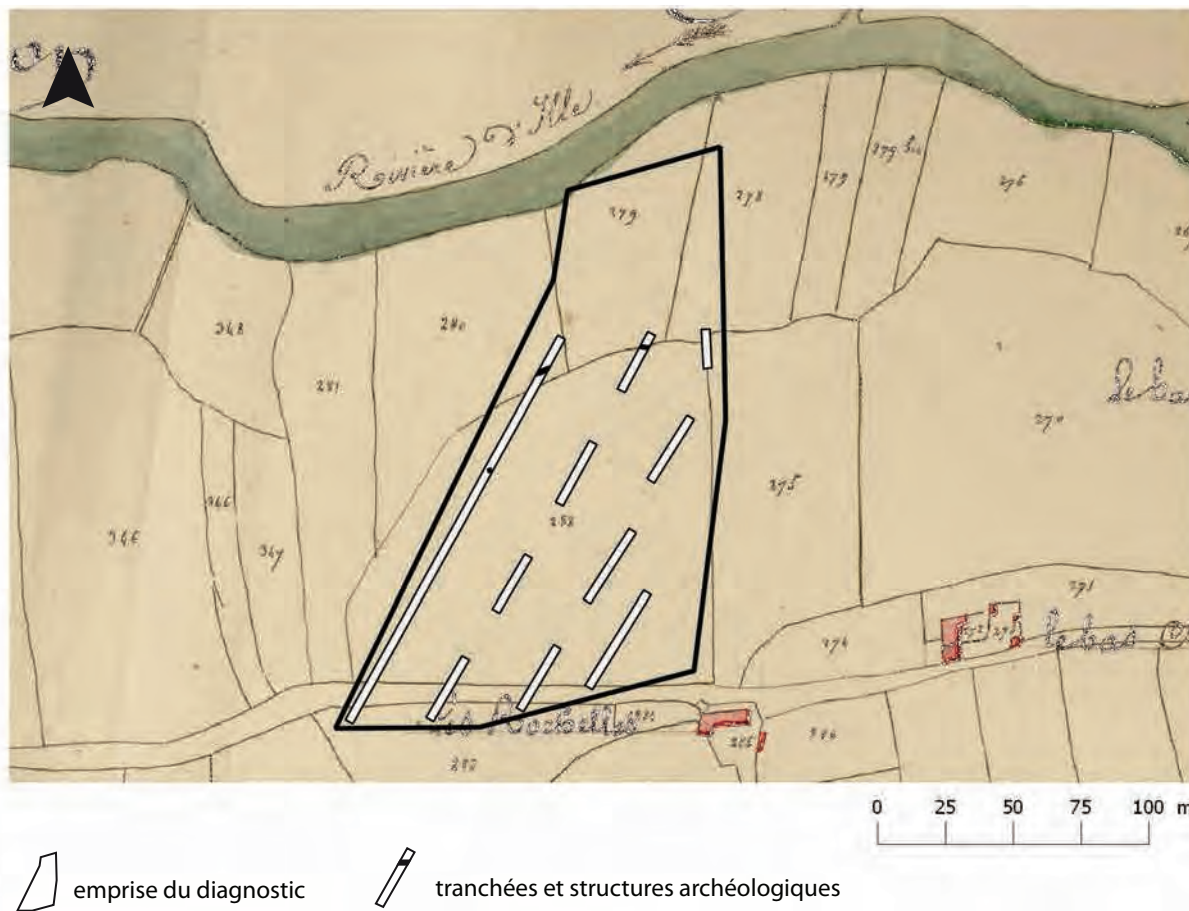
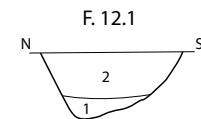
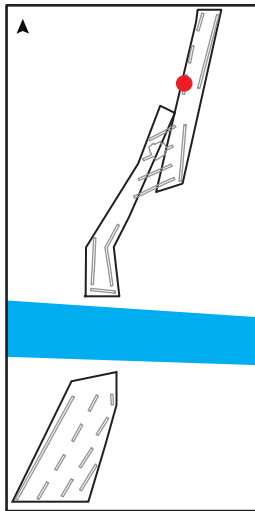


Fig. 7 Localisation des tranchées de la parcelle BD 26 sur le cadastre de 1819. © Audrey Le Merrer

II.2 Un fossé de La Tène finale ?

Situé au sud des Tr. 9 et 12 et d'une largeur respective de 1,20 m et 0,94 m. Ce fossé n'a livré aucun matériel datable, il est orienté est-nord-est/ouest-sud-ouest. Le sondage réalisé dans la Tr. 12 met en évidence un fossé au profil en cuvette d'une profondeur de 0,44 m (Fig. 8).

Sa datation supposée de La Tène finale découle de la découverte, lors du diagnostic réalisé en 2016 par Didier Cahu, d'un fossé orienté de manière identique (F. 24.02) et situé dans le même axe. Ce dernier avait livré un grand pot proche du type 89a (Menez, 1985), il était associé à un autre fossé (F. 28.04) parallèle et datable de la même période (Cahu 2016, p. 58-60).



US 1 : Limon gris/bleu hydromorphe et homogène
US 2 : Limon gris/brun homogène

0 50 cm 1 m

Fig. 8 Relevé et photographie de la coupe du fossé F. 12.1. © Audrey Le Merrer

II.3 L'occupation antique

Occupation principale découverte lors de ce diagnostic, cette période se concentre majoritairement sur la parcelle BE 70, située au sud-est et en contre-bas de la *villa* fouillée en parallèle (Fig. 9). Principalement représentée par un réseau fossoyé ainsi que par une mare (tranchées 6 et 7), elle semble émaner directement du site principal localisé au-dessus. Cependant, une parcelle non diagnostiquée se trouvant entre les deux « sites » ne permet pas de les relier de manière concrète (Fig. 10).

II.3.1 La mare

Localisée dans la tranchée 7, son diamètre est inconnu mais sa longueur avoisine les 7,60 m pour une profondeur maximale de 0,70 m (Fig. 11).

Composée de trois U.S., cette mare se singularise par des comblements de limon et de limon argileux dans les teintes « bleutées », caractéristiques du passage ou de la stagnation d'eau. La présence de céramique antique (sans plus de précision) découverte dans sa couche supérieure (U.S. 3), ainsi que son emplacement, permettent de la rattacher à cette période.

Un prélèvement palynologique a été effectué dans sa coupe, afin de tenter de mettre en évidence l'environnement végétal de l'époque. Malheureusement les deux échantillons (U.S. 1 et 2) ne sont pas exploitables pour une analyse palynologique car ils sont quasiment stériles en matériel pollinique (quelques très rares pollens observables). La présence de traces d'oxydation visibles sur le sédiment lors de l'échantillonnage laissait présager un milieu de conservation peu favorable.

II.3.2 Le réseau fossoyé et structures associées

Principal aménagement mis au jour, ce système fossoyé est repéré dans les tranchées 6, 7 et 8 (Fig. 9) sur la parcelle BE 70 et, de manière plus incertaine, dans la tranchée 12 localisée sur la parcelle BE 175.

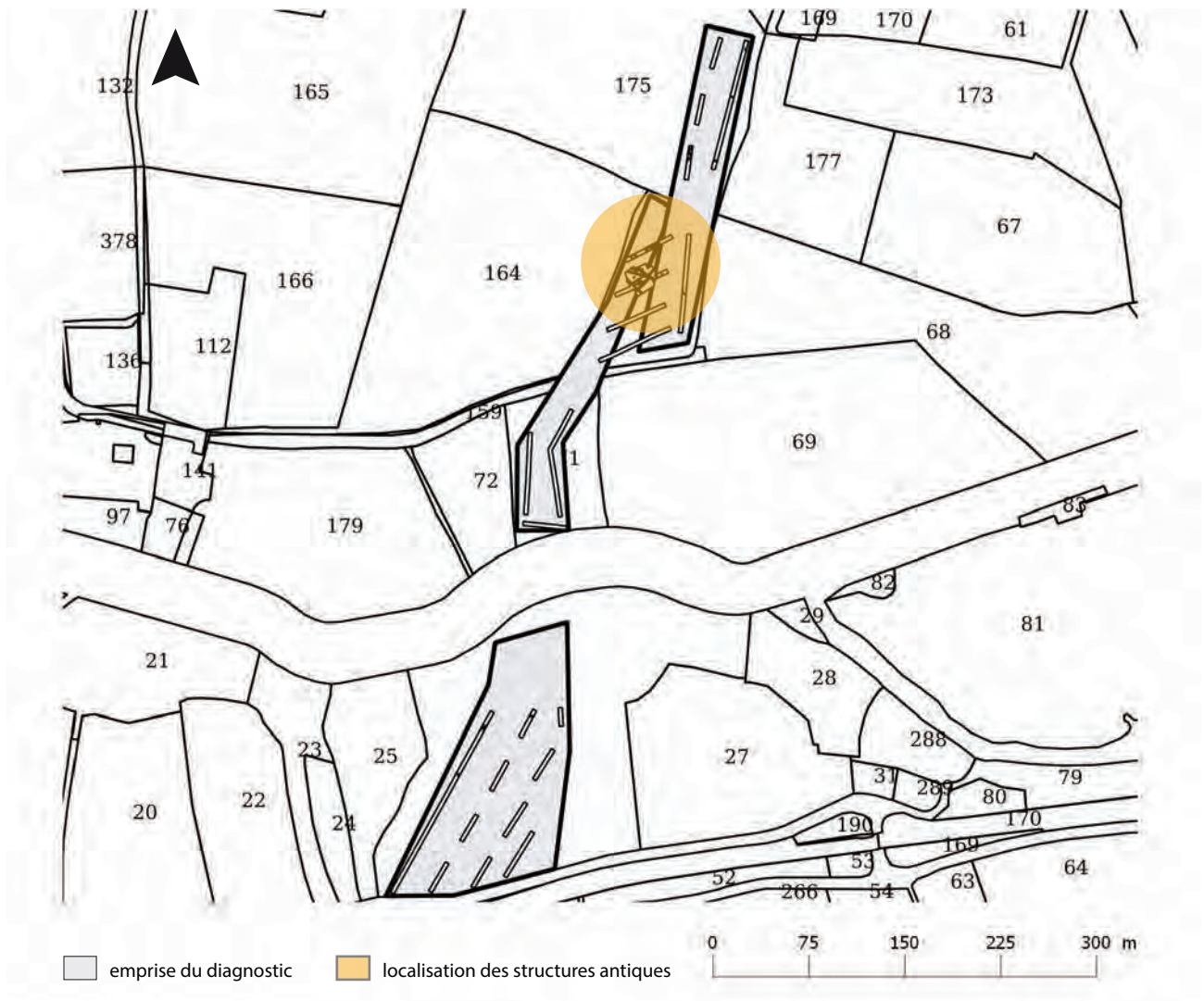
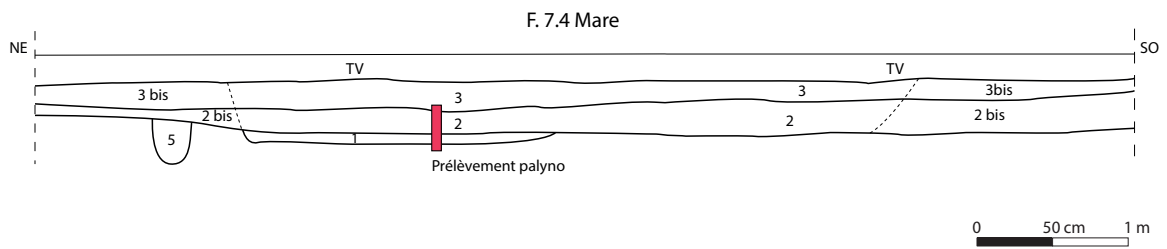


Fig. 9 Localisation des structures antiques identifiées sur l'emprise. © Frédéric Boumier, Audrey Le Merrer



Fig. 10 Vue aérienne des tranchées 6 et 7, avec en arrière-plan le secteur sud de la fouille de la ZAC du Bout du Monde. © Bastien Simier



- US 1 : Limon jaune, interface entre la mare et le substrat
- US 2 : Limon argileux bleuté, hydromorphe, compact et homogène ; présence de TCA
- US 3 : Limon gris/bleu, hydromorphe, compact avec présence de petits cailloutis
- US 2 bis : Limon argileux bleuté mêlé à du substrat remanié
- US 3 bis : Limon gris compact
- US 5 : Limon jaune, compact = substrat remanié

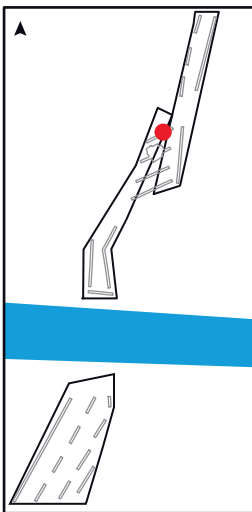


Fig. 11 Relevé et photographie de la coupe de la mare F. 7.4. © Audrey Le Merrer

En ce qui concerne cette dernière tranchée, deux fossés parallèles F. 12.2 (au sud) et F. 12.3 (au nord), y ont été découverts. Espacés de 3,50 m et orientés est/ouest, ils font respectivement 0,70 et 0,80 m de large pour des profondeurs allant de 0,28 à 0,40 m et n'ont livré aucun mobilier archéologique (Fig. 12). L'observation de leur tracé n'a pas permis de les relier à quelques fossés mis au jour lors du diagnostic réalisé par Didier Cahu en 2016. L'étude des données issues de la fouille de Bastien Simier nous renseignera certainement plus précisément sur leur appartenance ou non à la période antique.

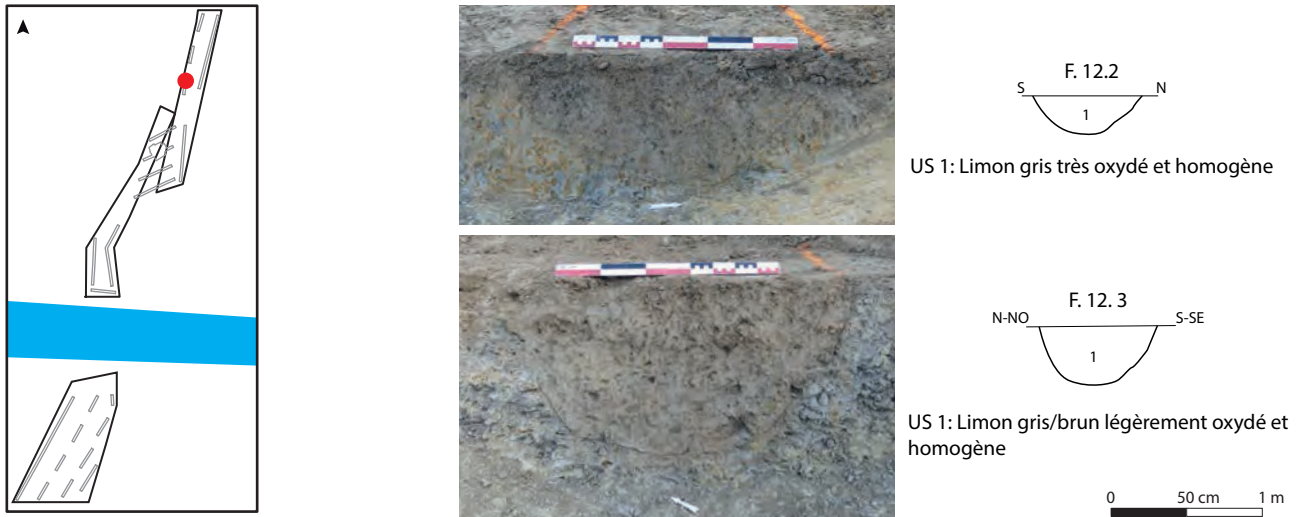


Fig. 12 Relevés et photographies des coupes des fossés F. 12.2 et F. 12.3. © Audrey Le Merrer

Dans la tranchée 7, trois fossés ont été interprétés comme antiques. Les fossés F. 7.1 et F. 7.3 sont axés nord/sud, et F. 7.2 nord-nord-ouest/sud-sud-est. Ils semblent, tous les trois, « découler » directement du site qui les surplombe (Fig. 13) :

F. 7.1 est un fossé de 0,74 m de large pour une profondeur maximale de 0,32 m. Il est comblé d'une U.S. unique composée d'un limon gris/brun légèrement oxydé et homogène.

F. 7.2 est le seul des trois fossés à avoir livré du mobilier (céramique datant de la fin du II^e/début III^e siècle apr. J.-C.). Il est large de 1,20 m pour une profondeur de 0,50 m et il est comblé d'un limon gris hydromorphe et homogène pour son U.S. principale.

Enfin, F. 7.3 est, quant à lui, comblé d'un limon gris/jaune oxydé avec inclusions de petits galets. Sa largeur est de 0,98 m pour une profondeur de 0,38 m.

À noter que le fossé F. 7.1, par son orientation, semble se poursuivre dans la tranchée 6 pour devenir le fossé F. 6.16.

En ce qui concerne la tranchée 8, seul un fossé a été identifié (Fig. 13). Orienté nord-nord-ouest /sud-sud-est, sa largeur est de 0,76 m et sa profondeur de 0,30 m. Le prolongement de son axe mène directement au fossé F. 7.2, qui pourrait donc être sa prolongation. Cependant aucun tracé correspondant à cet axe et pouvant corroborer cette hypothèse n'a été découvert dans la tranchée 6.

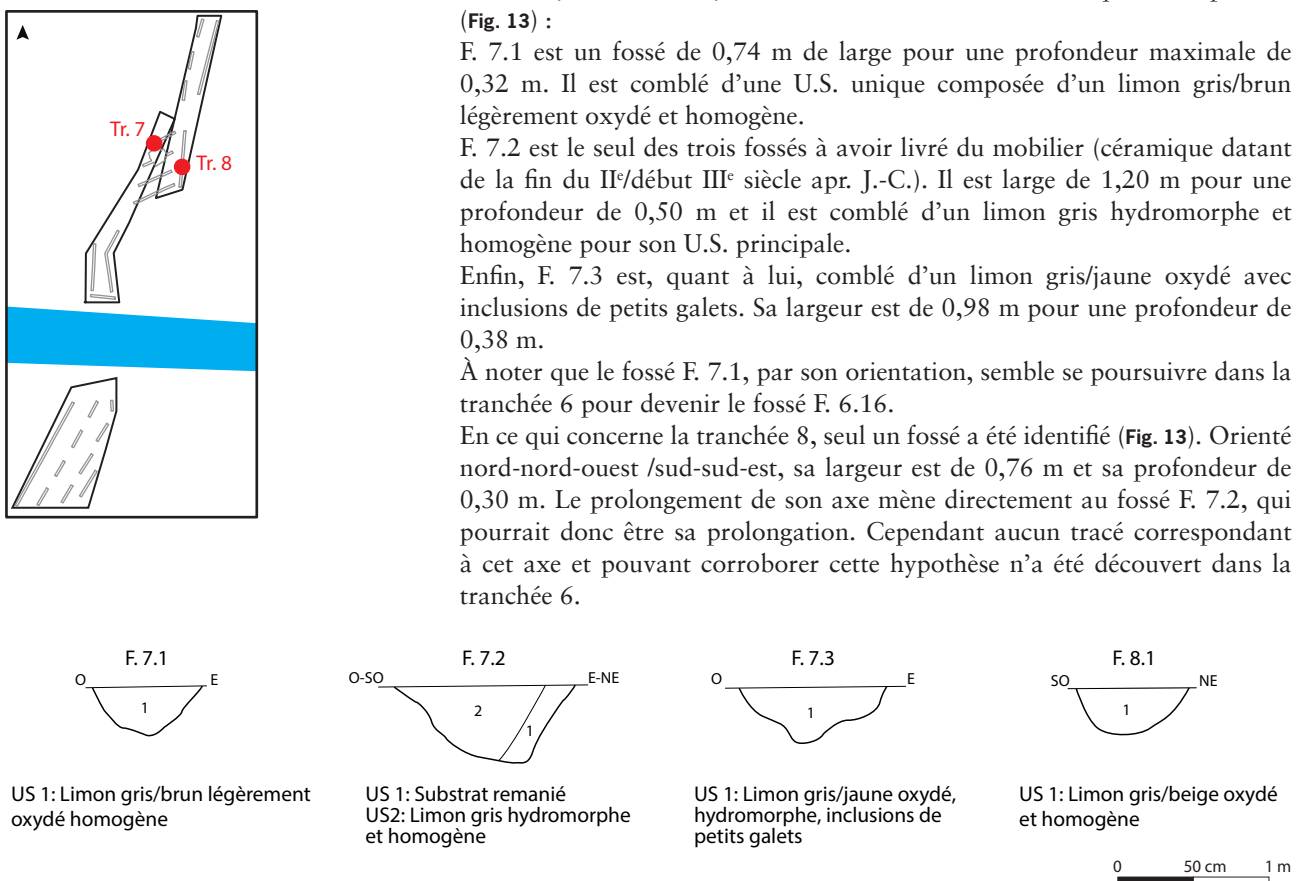


Fig. 13 Relevés des coupes des fossés des tranchées 7 et 8. © Audrey Le Merrer

Le cœur de ce réseau de fossés se développe au sein de la tranchée 6. Au moment du décapage, une zone très sombre et riche en matériaux antiques (terre cuite, céramique) est apparue. Afin de mieux appréhender le secteur, la décision d'ouvrir plus largement en effectuant une fenêtre a été prise. La zone ouverte met en évidence une dizaine de fossés, deux fosses et quelques trous de poteaux sur environ 420 m² (Fig. 14).

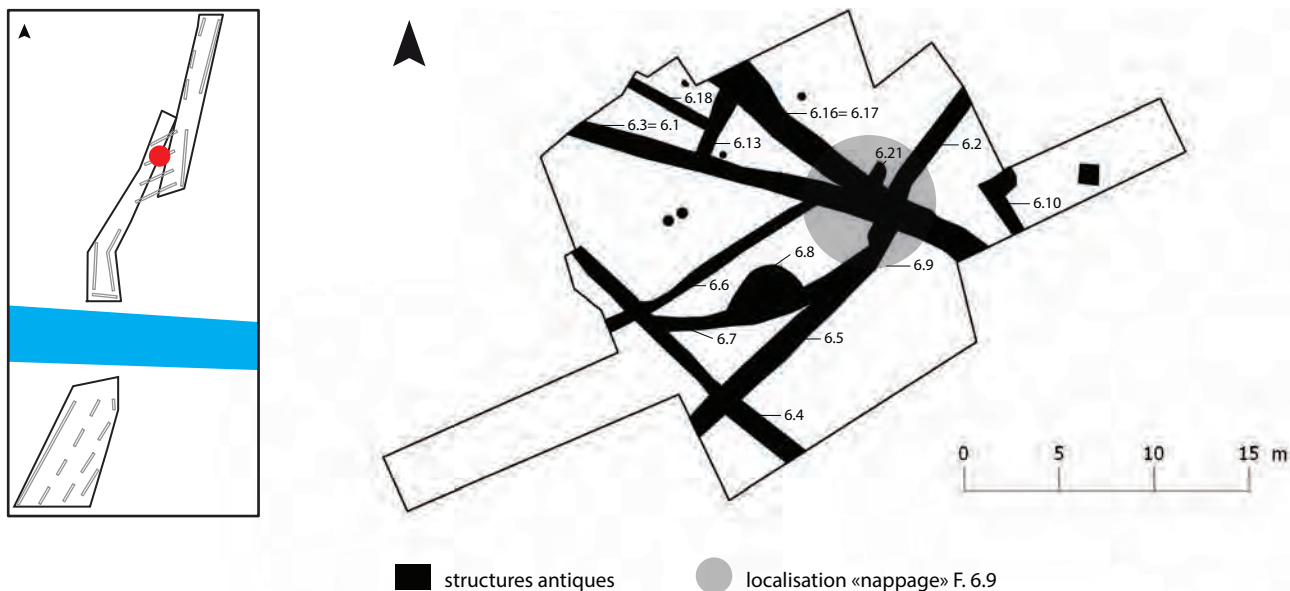


Fig. 14 Plan de la tranchée 6. © Frédéric Boumier, Audrey Le Merrer



Fig. 15 Droit et revers de l'argenteus datant du IV^e siècle apr. J.-C., découvert lors du décapage. © Emmanuelle Collado

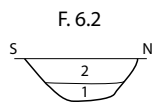
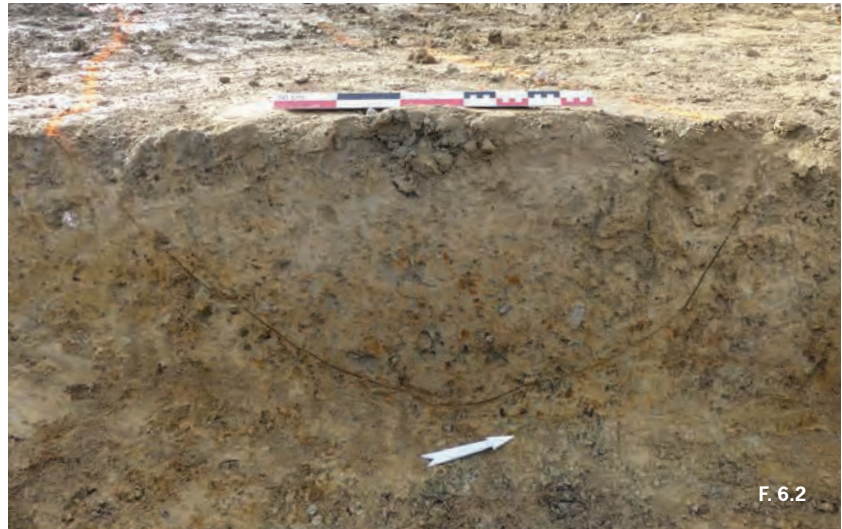
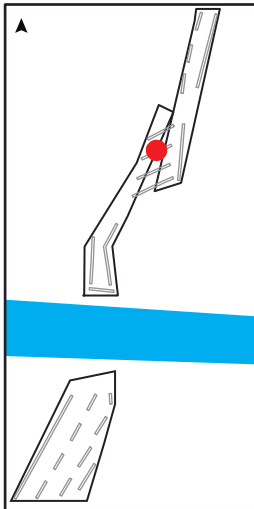
À noter que, pour dégager les limites nettes des différents fossés et fosses, il a fallu décapager en plusieurs passes dans cette zone sombre. Le mobilier a été isolé soit en décapage, soit sous la dénomination de « nappage ». En amont de la réalisation des sondages dans les différents fossés, un nettoyage général de la zone, ainsi que le passage d'un détecteur de métaux ont été réalisés.

Ce dernier a donné lieu à la découverte d'une monnaie rare pour la région. Il s'agit d'un *argenteus* frappé par Constantin Ier (306-337). Il semblerait qu'il s'agisse de la première et unique monnaie de la période 324-348 retrouvée en Bretagne (cf. *infra* III.2) (Fig. 15).

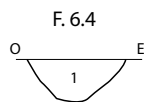
Cette découverte permet de repousser l'occupation antique du secteur jusqu'au IV^e siècle apr. J.-C., ce qui est loin d'être négligeable car la céramique découverte ne nous emmenait, quant à elle, que jusque dans le courant du III^e siècle apr. J.-C. (cf. *infra* III.1).

Les fossés sondés sont au nombre de dix. Ils sont relativement homogènes dans leurs largeurs, ces dernières s'échelonnant de 0,80 à 1,44 m. On notera néanmoins que cela n'est pas le cas en ce qui concerne leur conservation. En effet, hormis le fossé F. 6.5 qui présente une profondeur de 0,66 m et les fossés F. 6.16 et F. 6.17 qui sont en réalité un seul et même fossé dont la profondeur varie de 0,54 à 0,92 m, la majorité d'entre eux possède une profondeur inférieure ou égale à 0,40 m (Fig. 16).

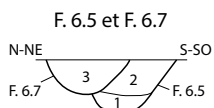
Le secteur est maillé de douze fossés dont la majorité (F. 6.1, F. 6.3, F. 6.4, F. 6.10, F. 6.16, F. 6.17 et F.6.18) est orientée nord-nord-ouest/sud-sud-est. Ils semblent venir directement de l'occupation principale du site fouillée plus haut (Simier, Le Merrer, à paraître) et apparaissent comme la trame principale de ce réseau. Quatre autres fossés (F. 6.2, F. 6.5, F. 6.6 et F. 6.7) les croisent et s'y adjoignent, avec une orientation est/ouest. Il en va de même pour le fossé F. 6.13 qui est, quant à lui, orienté nord-nord-est/sud-sud-ouest.



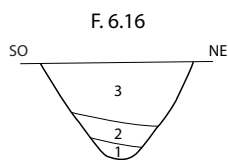
US1: Limon gris mêlé à du substrat remanié, inclusion de quelques cailloux
 US2: Limon gris homogène, inclusion de quelques charbon de bois



US 1: Limon gris oxydé, inclusions de quelques graviers



US 1: Substrat remanié
 US 2: Limon gris mêlé à du substrat remanié
 US 3: Limon gris hydromorphe et homogène



Us 1: Substrat remanié, limon jaune compact et homogène
 Us 2: Substrat remanié à mêlé à un limon gris compact et homogène
 Us 3: Limon brun/gris, inclusions de charbon de bois et petits cailloux



Fig. 16 Relevés et photographies de certaines coupes des fossés de la tranchée 6. © Audrey Le Merrer

En ce qui concerne les comblements de ces différents fossés, ils sont relativement homogènes, quasi-exclusivement composés de limon allant du gris au brun et de texture homogène. Beaucoup d'entre eux révèlent des indices d'hydromorphie ; en témoignent les teintes bleutées de certains limons ou encore la présence de petits cailloux liés à l'écoulement des eaux. Enfin, un certain nombre de ces comblements atteste de la fin de l'utilisation et du non-entretien de ce réseau par la présence de substrat remanié en leur sein.

De par leurs recoupements, leur comblement hydromorphe, ainsi que leur nombre relativement important pour la superficie fouillée, il s'agit probablement de fossés de drainage. En outre, il est vraisemblable que certains de ces fossés soient aussi des fossés parcellaires.

Associées à ces fossés, deux fosses peuvent être rattachées à la même période d'occupation grâce à leur comblement similaire (*cf. supra Fig. 14*). La céramique provenant de l'une d'entre elles (F. 6.8) vient corroborer cette hypothèse. Cette dernière est profonde de 0,40 m pour un diamètre de 0,90 m ; la seconde F. 6.21, a une largeur observée de 1,15 m pour une profondeur de 0,50 m.

Enfin, la partie nord de la fenêtre réalisée dans la tranchée 6 met en évidence la présence de cinq trous de poteaux disséminés entre les fossés (F. 6.11, F. 6.12, F. 6.14, F. 6.19 et F. 6.20). Ces derniers peuvent être séparés en deux groupes. Deux d'entre eux (F. 6.11 et F. 6.12) ont un diamètre quasi équivalent (0,51 et 0,52 m) et sont accolés. Les trois autres ont des diamètres de 0,30, 0,32 et 0,37 m, et peuvent de ce fait être associés. Cependant la distance les séparant (entre 4 et 5 mètres) étant trop importante, on ne peut envisager un grenier sur poteau, et leur nombre trop réduit ne permet pas d'entrevoir un quelconque plan.

III. Conclusion

Le diagnostic archéologique réalisé sur la commune de Saint-Grégoire (35) sur le site de la voie d'accès à la future ZAC du Bout du Monde est, malgré un nombre relativement faible de vestiges archéologiques découverts, intéressant à bien des égards.

L'objectif principal de cette opération était d'appréhender les abords directs de l'établissement rural antique installé à proximité, ainsi que de déterminer la présence ou non de vestiges anciens aux abords du canal d'Ille-et-Rance actuel.

De par son orientation et sa topographie, l'unique parcelle localisée au sud du canal n'a pas révélé de vestiges plus anciens que ceux datant de l'Époque moderne (fossé, cave à pommier).

Les tranchées et sondages profonds réalisés au nord de ce même canal, se sont également avérés négatifs en terme de vestiges anciens.

Cependant, la présence de ce « nœud » de fossés antiques associé aux structures avoisinantes (mare, fosses), apporte un complément non négligeable à la compréhension de l'établissement rural auquel ils sont rattachés. En effet, jusqu'ici la visibilité de son développement au sud/sud-est était inconnue. Désormais, il est possible d'attester son étendue jusqu'à 200 m dans cette direction.

En outre, la découverte d'une monnaie exceptionnelle (un *argenteus* frappé par Constantin Ier) pose la question du statut de ce site, qui paraît somme tout modeste. Et surtout, elle permet de repousser l'occupation antique, au moins jusque dans le courant du IV^e siècle apr. J.-C.

IV. Bibliographie

Banéat 1994

BANEAT (P.) – *Le département d'Ille-et-Vilaine : histoire, archéologie, monuments*, Tome III. Librairie Moderne J. Larcher 1929. Mayenne : réédition aux Éditions régionales de l'Ouest, 1994, 602 p.

Cahu 2017

CAHU (D.) – *Saint-Grégoire (35), ZAC du Bout du Monde. Néolithique moyen, domaine antique et haut Moyen Âge* : diagnostic archéologique. Cesson-Sévigné : Inrap Grand-Ouest, 2017, 165 p.

Menez 1985

MENEZ (Y.) – *Les céramiques fumigées de l'ouest de la Gaule*. Quimper : CERAQ, 1985, 125 p.

Simier, Le Merrer à paraître

SIMIER (B.), LE MERRER (A.) – *Saint-Grégoire (35), ZAC du Bout du Monde* : rapport final d'opération. Cesson-Sévigné : Inrap Grand-Ouest, à paraître.

III. Études et inventaires

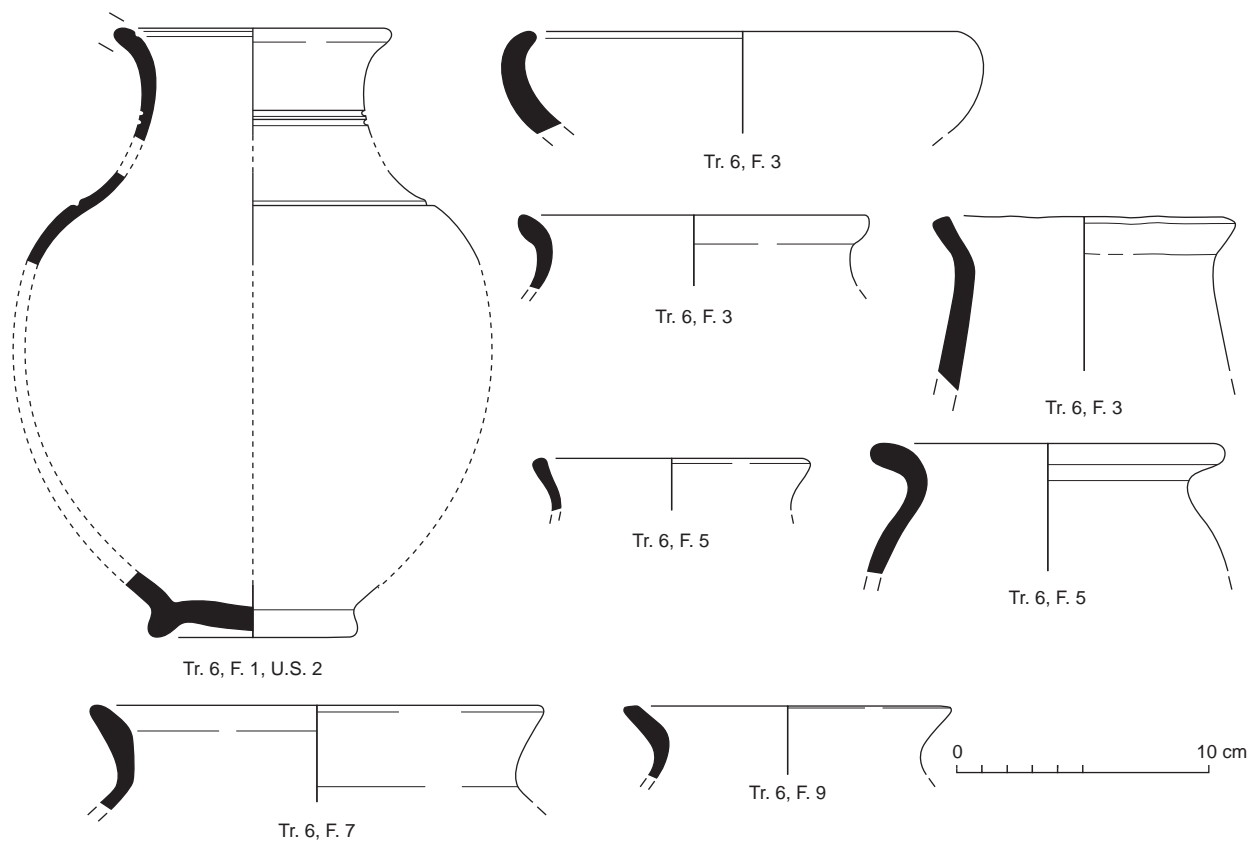


Fig. 17 Formes céramiques antiques issues des faits 1, 3, 5, 7 et 9 de la tranchée 6 © Françoise Labaune-Jean, Stéphane Jean, Inrap.

I. Le mobilier céramique – Par Françoise Labaune-Jean, Inrap

Le mobilier céramique recueilli lors de l'opération de diagnostic portant sur la voie d'accès à la ZA du Bout du Monde à Saint-Grégoire (35) se compose exclusivement de tessons antiques, soit un total de 725 restes. Ces lots proviennent uniquement des tranchées 6 et 7. Ils sont présentés ici par ordre croissant des numéros de tranchées et de faits. Les éléments de formes les plus complets ont fait l'objet d'un relevé graphique accompagnant les descriptifs.

Tr. 6 décap.

Lot de 15 tessons de récipients en céramique réunissant uniquement des objets de la période antique.

2 tessons en sigillée de Gaule du Centre (Drag. 37 et 31?)

7 tessons de panse et d'anse en commune à cuisson oxydante (cruche ?)

6 tessons de panse d'un même récipient à pâte grise assez fine en commune sombre tournée.

fin IIe-IIIe apr. J.-C.

Tr. 6 F01 Us2

Lot de 109 tessons, comprenant :

3 tessons en sigillée (bord de bol Drag. 37 et marli de mortier Curle 21).

85 tessons en céramique commune claire (remontages indiquant la présence d'un pichet ansé assez complet).

13 tessons en céramique commune sombre (fonds de pots).

8 tessons de panses d'amphores (Dr. 20 et gauloise régionale ?).

fin IIe - IIIe apr. J.-C. (Fig. 17).

Tr. 6 F03

Lot de 24 tessons de récipients en céramique comprenant :

1 tesson de panse de bol Drag. 37 en sigillée.

13 tessons en céramique à cuisson réductrice dont un bord de pot en céramique modelée. Les fragments de formes tournées correspondent à une écuelle et à un pot à lèvre en courte amande éversée.

10 tessons de panses de cruches en commune claire.

2ème moitié IIe apr. J.-C. (Fig. 17).

Tr. 6 F04

Lot de 8 tessons de récipients en céramique comprenant :

6 tessons en céramique commune claire dont la base d'une cruche à pied annulaire.

2 tessons en céramique commune sombre tournée dont un bord de pot à lèvre en méplat mouluré.

fin Ier - début IIe apr. J.-C.

Tr. 6 F05

Lot de 15 tessons de récipients en céramique, réunissant :

2 tessons de panse d'un bol Drag. 37 en sigillée de Gaule du Centre.

3 petits tessons de panse d'une cruche en commune claire.

11 tessons en céramique commune sombre dont un bord de pot à lèvre ovale éversée et le bord vertical d'un autre pot.

milieu / 2° moitié IIe apr. J.-C.

Tr. 6 F07

Lot de 50 tessons en céramique comprenant :

5 tessons en sigillée (Drag. 37, Drag. 38 possible).

34 tessons en céramique commune sombre (cruches).

11 tessons en céramique commune sombre (dont trois non tournés), avec un bord de pot à lèvre en amande verticale.

fin IIe - IIIe apr. J.-C. (Fig. 17).

Tr. 6 F08

Lot de 240 tessons de céramique comprenant :

19 tessons en sigillée avec des éléments de bords indiquant les présences de plusieurs coupes Curle 15 et 23, de bol Drag. 37, la panse et le bord d'un Dr. 31.

9 tessons de gobelets à paroi fine : un exemplaire très altéré ne permettant pas de préciser la catégorie et un autre à décor guilloché.

84 tessons en céramique commune claire dont plusieurs bords de cruches et un de pot.

110 tessons en céramique commune sombre. Les éléments de formes traduisent la présence de plusieurs écuellés, d'un bord de pot à lèvre verticale en amande et de pots à lèvre en bourrelet avec ou sans méplat de différents modules.

11 tessons de pot en céramique modelée, à pâte dense en quartz et à bord éversé.

7 tessons de panses d'amphores (Dr. 20 et Gaul. 4 Narbonnaise).

fin IIe - IIIe apr. J.-C. (Fig. 18).

Tr. 6 F09

Lot de 7 tessons de récipients en céramique :

2 tessons de panse de cruche en commune claire.

1 tesson de bord assez haut et légèrement éversé appartenant à un pot en commune sombre tournée.

4 tessons de panse d'une amphore à pâte fine rose-orange de type Gaul. 4 (Narbonnaise).

IIIe apr. J.-C. ? (Fig. 17).

Tr. 6 F13

Mobilier insuffisant : tesson d'anse à sillon correspondant sans doute à une cruche en céramique commune claire.

Tr. 6 F16 Us3

Lot de 244 tessons se répartissant en :

10 tessons de récipients en sigillée de Gaule du Centre ou de provenance indéterminée (Bols Drag. 37, coupe Drag. 31 et mortier Curle 21).

183 tessons en céramique commune claire regroupant un bord de cruche à lèvre en poulie, une panse perforée de passoire ou faisselle, un bord de pot à lèvre en amande, un pot à lèvre en bandeau et un bouchon ou opercule (retailé dans un fond ?). S'y ajoute un graffiti sur le col d'une grande cruche.

1 bord de mortier à pâte cuite en mode oxydant.

9 tessons en céramique réductrice à pâte fine dont un bord de pot ou gobelet ?

31 tessons en céramique commune sombre tournée avec différents types de lèvres d'après les bords.

10 tessons de panse d'une amphore assez épaisse de type Dr. 20.

IIe - IIIe siècles apr. J.-C. (Fig. 19).

Tr. 6 F17 Us3

Lot de 4 tessons de récipients antiques : panse de bol Drag. 37 en sigillée de Gaule du Centre fortement altérée en surface et une base étroite de gobelet à boire en commune sombre tournée.

à partir de la fin IIe - déb IIIe apr. J.-C.

Tr. 7 F02

Mobilier insuffisant : fond à pied annulaire d'une assiette ou d'un plat en sigillée fortement altérée.

fin IIe - déb IIIe apr. J.-C. ?

Tr. 7 F04 Us3

Mobilier insuffisant : fond de mortier à pâte claire et fond de pot épais en

commune sombre tournée.
Antiquité

L'ensemble du mobilier mis au jour lors de ce diagnostic est relativement homogène et témoigne d'une occupation livrant des objets en usage entre le milieu du IIe siècle et le courant du IIIe siècle apr. J.-C.

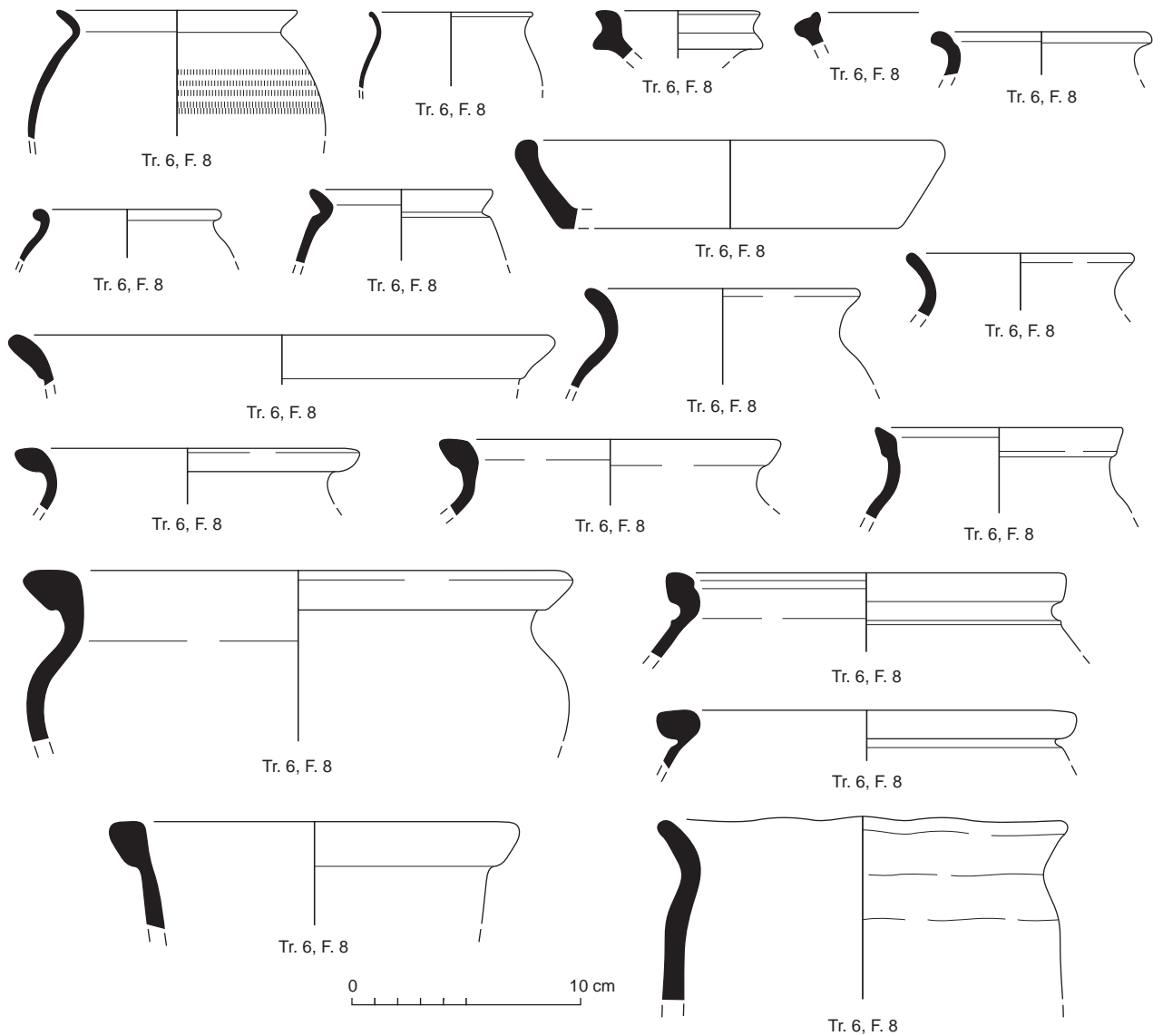


Fig. 18 Céramiques antiques issues du fait 16 de la tranchée 6 © Françoise Labaune-Jean, Stéphane Jean, Inrap.

Inventaire du mobilier céramique

Tr.	Fait	U.S.	Proto.	GR	HMA	BMA	Mod.	Indét.	Total	datation proposée	Cag.
6	13			1					1		1
7	04	3		3					3	antiquité	1
6	17	3		4					4	à partir de la fin Ile -début Ile apr. J.-C.	1
7	02			4					4	fin Ile -début Ile apr. J.-C. ?	1
6	09			7					7	Ile apr. J.-C.?	1
6	04			8					8	fin 1er - début Ile apr. J.-C.	1
6	décap.			15					15	fin Ile-Ile apr. J.-C.	1
6	05			16					16	milieu / 2° moitié Ile apr. J.-C.	1
6	03			24					24	2ème moitié Ile apr. J.-C.	1
6	07			50					50	fin Ile - Ile apr. J.-C.	1
6	01	2		109					109	fin Ile - Ile apr. J.-C.	1
6	08			240					240	fin Ile - Ile apr. J.-C.	1
6	16	3		244					244	Ile - Ile siècles apr. J.-C.	2
									725		

II. Étude de la monnaie – Par Paul-André Besombes, SRA



Fig. 20 Droit et revers de l'*argenteus* datant du IV^e siècle apr. J.-C., découvert lors du décapage. © Emmanuelle Collado

Le diagnostic complémentaire réalisé en périphérie de la fouille principale de l'établissement rural antique de Saint-Grégoire, ZAC du Bout du Monde (responsable d'opération : Bastien Simier) a livré une monnaie d'une grande rareté (Fig. 20).

Constantin Ier (306-337) (Constantin II César), *argenteus*.

Buste diadémé à droite, sans légende.

CONSTANTI-NVS CAESAR //N ; Victoire marchant à droite, tenant de la main droite une couronne et de la main gauche, une palme.
(3,40 g.). U 1 ; C 2.

RIC VII 117. Nicomédie (Bythinie), 326.

Il s'agit d'un *argenteus* (ou silique) frappé par Constantin Ier (306-337) pour son fils et César Constance II en 326 à Nicomédie (Bythinie, actuelle Turquie). Nicomédie est un important atelier monétaire installé dans une résidence impériale, atelier qui perd en importance après l'érection de Constantinople en capitale en 330, devenant de ce fait un atelier monétaire majeur de la partie orientale de l'Empire.

Elle montre au droit un portrait sans légende, buste lauré les yeux tournés vers le ciel, caractéristique de l'iconographe monétaire de cette période, type de portrait toutefois plus particulièrement réservé aux frappes pour l'or et l'argent.

Au revers la légende *Constantinus caesar* accompagne la représentation assez classique d'une Victoire marchant à gauche, brandissant une couronne et tenant une palme.

La monnaie est en parfait état de conservation, si ce n'est une corrosion de couleur grise. Son poids est d'ailleurs élevé, correspondant parfaitement au poids théorique, preuve qu'elle n'a pratiquement pas circulé.

La frappe de l'argent pur sous forme de denier d'argent (*denarius argenteus*) cesse dès le règne de Gordien III (238-244)¹. C'est Dioclétien qui, en 294, réintroduit l'argent, sous la forme d'un denier en tous points comparables au denier de Néron (54-68)², de très bon titre (90 % d'argent) et à raison de 96 exemplaires à la livre. Ces frappes peu abondantes sont suspendues en 310. À cette époque, les frappes de monnaies d'argent sont rares et recherchées, thésaurisées en tant que réserve de valeur dans un système qui n'est pas totalement bimétallique or/argent. Durant la période 313 à 337, les tentatives pour réintroduire l'argent monnayés sont limitées. Ces frappes restent en effet rares, réservées à des circonstances exceptionnelles. Ce n'est qu'avec la réforme de 355 que l'argent monnayé frappé en particulier sous la forme d'une monnaie plus légère, la silique taillée au 1/144^e de livre, que la monnaie d'argent pur se diffuse davantage dans la circulation courante.

Dans une enquête récente dont les résultats sont en cours de publication, Paul-Marie Guihard a étudié la diffusion de l'argent monnayagé dans les

1. Encore que dès cette époque le denier, comme le double denier (antoninien), ne contient plus que 38 % d'argent.

2. Postérieur à la réforme de 64, poids théorique de 3,41 g. G. Depeyrot, « Le système monétaire de Dioclétien à la fin de l'Empire romain », *Revue belge de Numismatique*, 138, 1992, p. 33-106.

provinces nord-occidentales de la Gaule au IV^e siècle³. Le matériel réuni (monnaies isolées) a été ventilé dans 6 périodes couvrant le siècle, dont seules les premières nous intéressent : 294-300 : 3 monnaies, 300- 324 : aucune ; 324-348 : 27 monnaies ; 348-364 : 51 monnaies. Concernant la Bretagne actuelle, l'exemplaire de Saint-Grégoire, non comptabilisé dans l'enquête, est la première et unique monnaie de la période 324-348. Les 27 exemplaires répertoriés par J.-M. Guihard se répartissent entre la Belgique I (Trèves et sa région), la Belgique II (Nord de la France), les Germanies I et II (Allemagne, Rhénanie-Palatinat), c'est-à-dire les zones militarisées du « *limes* » germanique. Le numéraire d'argent occupe en effet une place importante dans la solde militaire au IV^e siècle.

Comment et pourquoi cette monnaie exceptionnelle est-elle parvenue jusque dans ce site au statut relativement modeste. Les monnaies provenant de la fouille de Bastien Simier sont peu nombreuses et assez courantes, on notera toutefois la présence de deux monnaies valentiniennes attestant une occupation tardive du site.

Faut-il invoquer la proximité de *Condate*, de son enceinte fortifiée et d'une possible garnison dès l'époque constantinienne, ou s'agit-il du reliquat d'un *donativum* à un haut fonctionnaire de cette ville et à ce titre précieusement conservé ?

3. « L'argent monnayé dans les provinces nord-occidentales au IV^e siècle. Circulation et usage » colloque de Caen des 12 et 13 octobre 2017, « *Argentum Romanorum sive Barbarorum*. Permanence et évolution des usages de l'argent du IV^e au VI^e siècles dans l'Occident romain ». Colloque organisé par le Römische-Germanisches Zentral Museum (RGZM) Mainz et le Centre Michel de Boüard Cramham UMR 6273. Je remercie P.-M. Guihard de m'avoir communiqué son manuscrit.

III. Inventaire autre mobilier

Tr	Fait	Matériau	Usage	NR	NMI	Pds en gr	déterm.	datation	n° cag.
6	8	Pierre	artisanat	1	1	0,45	peson	Antiquité	3
6	décap	terre cuite	architecture	1	1	1500	tegula	Antiquité	3
6	7	Pierre	vie quotid.	1	1	0,1	silex	Préhistoire	3
6	9	métal	vie quotid.	1	1	3,4	monnaie	Antiquité	

IV. Inventaire des tranchées et des faits

Tranchée	Fait	Identification	Largeur /Diamètre (m)	Longueur (m)	Profondeur (m)	Datation présumée
6	F.6.1	Fossé	1,2	-	0,3	Antiquité
6	F.6.2	Fossé	1,06	-	0,4	Antiquité
6	F.6.3	Fossé	0,8	-	0,2	Antiquité
6	F.6.4	Fossé	0,9	-	0,4	Antiquité
6	F.6.5	Fossé	1,2	-	0,66	Antiquité
6	F.6.6	Fossé	0,9	-	0,18	Antiquité
6	F.6.7	Fossé	0,8	-	0,32	Antiquité
6	F.6.8	Fosse	0,9	-	0,4	Antiquité
6	F.6.9	nappage/débordement	5	-	0,15	Antiquité
6	F.6.10	Fossé	-	-	-	Antiquité
6	F.6.11	Trou de poteau	0,51	-	-	Antiquité
6	F.6.12	Trou de poteau	0,52	-	-	Antiquité
6	F.6.13	Fossé	0,6	-	0,18	Antiquité
6	F.6.14	Trou de poteau	0,37	-	-	Antiquité
6	F.6.16	Fossé	1,44	-	0,92	Antiquité
6	F.6.17	Fossé	1 (obs)	-	0,54	Antiquité
6	F.6.18	Fossé	-	-	-	Antiquité
6	F.6.19	Trou de poteau	0,32	-	-	Antiquité
6	F.6.20	Trou de poteau	0,3	-	-	Antiquité
6	F.6.21	Fosse	1,15 (obs)	-	0,5	Antiquité
7	F.7.1	Fossé	0,74	-	0,32	Antiquité
7	F.7.2	Fossé	1,2	-	0,5	Antiquité
7	F.7.3	Fossé	0,98	-	0,38	Antiquité
7	F.7.4	Mare	-	7,6	0,7	Antiquité
7	F.7.5	Trou de poteau/fossé ?	0,44	-	0,48	Protohistoire ?
8	F.8.1	Fossé	0,76	-	0,3	Antiquité
3	F.9.1	Fossé	1,1	-	-	Protohistoire ?
12	F.12.1	Fossé	0,94	-	0,44	Protohistoire ?
12	F.12.2	Fossé	0,7	-	0,28	Antiquité ?
12	F.12.3	Fossé	0,8	-	0,4	Antiquité ?
13	F.13.1	Fossé	2,1	-	-	Moderne
21	F.21.1	Fossé	1,2	-	-	Moderne

V. Inventaire des minutes

N°	Objet	Échelle	Auteur
1	coupes Tr. 6 F. 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 16 et 17 Tr. 7 F. 1, 2 et 3 Tr. 8 F. 1 Tr. 12 F. 1 et 3	1/20	A. Le Merrer
2	coupes Tr. 6 F. 1, 5, 7, 8, 13, 16 et 21	1/20	A. Le Merrer, F. Edin
3	coupe Tr. 7 F. 4	1/20	A. Le Merrer

VI. Liste des figures

Fig. 1 Plan général du diagnostic. © Frédéric Boumier, Audrey Le Merrer	26
Fig. 2 Plan du diagnostic (zone antique) et du secteur sud de la fouille de la ZAC du Bout du Monde. © Frédéric Boumier, Audrey Le Merrer	27
Fig. 3 Localisation du diagnostic sur la carte géologique au 1/50000e (BRGM). © Audrey Le Merrer	28
Fig. 4 Photographie de la coupe du sondage profond réalisé dans la tranchée 2. © Audrey Le Merrer	29
Fig. 5 Photographie des placages sablo-graveleux apparus au sommet de la grave. © Audrey Le Merrer	29
Fig. 6 L'environnement archéologique (carte archéologique, SRA Bretagne). © Audrey Le Merrer	31
Fig. 7 Localisation des tranchées de la parcelle BD 26 sur le cadastre de 1819. © Audrey Le Merrer	33
Fig. 8 Relevé et photographie de la coupe du fossé F. 12.1. © Audrey Le Merrer	34
Fig. 9 Localisation des structures antiques identifiées sur l'emprise. © Frédéric Boumier, Audrey Le Merrer	35
Fig. 10 Vue aérienne des tranchées 6 et 7, avec en arrière-plan le secteur sud de la fouille de la ZAC du Bout du Monde. © Bastien Simier	35
Fig. 11 Relevé et photographie de la coupe de la mare F. 7.4. © Audrey Le Merrer	36
Fig. 12 Relevés et photographies des coupes des fossés F. 12.2 et F. 12.3. © Audrey Le Merrer	37
Fig. 13 Relevés des coupes des fossés des tranchées 7 et 8. © Audrey Le Merrer	37
Fig. 14 Plan de la tranchée 6. © Frédéric Boumier, Audrey Le Merrer	38
Fig. 15 Droit et revers de l' <i>argenteus</i> datant du IV ^e siècle apr. J.-C., découvert lors du décapage © Emmanuelle Collado	38
Fig. 16 Relevés et photographies de certaines coupes des fossés de la tranchée 6. © Audrey Le Merrer	39
Fig. 17 Formes céramiques antiques issues des faits 1, 3, 5, 7 et 9 de la tranchée 6 © Françoise Labaune-Jean, Stéphane Jean, Inrap.	46
Fig. 18 Céramiques antiques issues du fait 16 de la tranchée 6 © Françoise Labaune-Jean, Stéphane Jean, Inrap.	49
Fig. 19 Différents récipients mis au jour au niveau du fait 8 de la tranchée 6 © Françoise Labaune-Jean, Stéphane Jean, Inrap.	50
Fig. 20 Droit et revers de l' <i>argenteus</i> datant du IV ^e siècle apr. J.-C., découvert lors du décapage. © Emmanuelle Collado	53

Voie d'accès ZAC du Bout du Monde

Chronologie

Protohistoire, Antiquité,
Temps modernes

Sujets et thèmes

Fossé, fosse, trou
de poteau, fosse de
plantation, mare

Mobilier

Céramique, lithique,
peson, monnaie

Le projet d'implantation d'une ZAC multi-site dans le secteur du « Bout du Monde » sur la commune de Saint-Grégoire (35), a conduit le Service régional d'archéologie de Bretagne à prescrire un diagnostic sur plus de trois hectares.

Cette prescription a été motivée par la proximité immédiate de la fouille de la ZAC du Bout du Monde, réalisée par B. Simier de septembre à novembre 2018. Le diagnostic avait donc pour objectif de compléter les données issues de cette dernière et de permettre l'observation des abords directs du canal d'Ille-et-Rance. Le diagnostic s'est déroulé en parallèle de la fouille, du 05 au 12 novembre 2018.

Sur les quatre parcelles diagnostiquées, seules deux d'entre elles se sont révélées positives par la présence de vestiges archéologiques. Hormis un fossé datant probablement de la Protohistoire, il s'agit principalement d'un réseau fossoyé et d'une « mare » en lien avec l'occupation antique mise au jour sur la fouille. Les autres structures découvertes, fossés et caves à pommier, correspondent à un aménagement du territoire bien plus récent. La réalisation de tranchées profondes dans la parcelle BE 71 (située à proximité immédiate du canal actuel) n'a pas permis la mise au jour de vestiges supposés plus anciens, type paléo-chenaux.